

COLLECTIF CITOYEN

RAPPORT EN VUE DE CONTRIBUER
AU MASTER PLAN DU PROJET NASSONIA

PROJET TRIAL

14/09/19	Présentation
09/11/19	Naturalité/accueil du public
25/01/20	Économie
14/03/20	Participation citoyenne durable
16/05/20	Master Plan
03/10/20	Journée de clôture

Auteurs : Charlotte Bréda, Dorothée Denayer, Alexia
Vandenbergh et Pierre M. Stassart (équipe TRIAL/ULiège)

Photos : Éléonore Kirsch, Charlotte Bréda (équipe TRIAL/
ULiège)

Mise en page : Jonas Hamers

Partenaires

Les journées citoyennes organisées dans le cadre du projet Trial sont le fruit d'un partenariat entre la Fondation Pairi Daiza et l'Université de Liège, qui s'inscrit dans le processus mis en place par la Région wallonne à travers son contrat de gestion du domaine de Saint-Michel Freyr. Ce dernier concernait la mise en place d'une Agora citoyenne chargée de contribuer à la rédaction d'un Master Plan pour ce qui deviendra le projet Nassonia.

Les journées citoyennes ont été rendues possibles grâce au soutien matériel et/ou financier du CRIE du Fourneau Saint-Michel, du Centre Ressort (Haute École Robert Schuman), de la Province de Luxembourg, du FNRS sous la convention PDR-WISD-11 et du SEED de l'Université de Liège.

L'équipe Trial les remercie vivement.



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	10	
Les citoyens	12	
Journée citoyenne 1		
Présentation	14	
Programme	14	
Intention de la note	15	
Participants	15	
Engagement	16	
Déroulement	17	
1. Diagnostic : avec qui, avec quoi et avec quelles relations à la forêt travaillons-nous ?	17	
2. Apprentissages : qu'est-ce que j'ai appris ? Qu'est-ce qui me surprend ? Quelles questions cela soulève ?	21	
3. Préparer la suite : désignation des rédacteurs, des représentants et identifier les besoins	24	
Commentaires en ligne	27	
Journée citoyenne 2		28
Naturalité / Accueil du public	28	
Programme	28	
Présentation de la journée	29	
Démarche d'exploration des thématiques et d'élaboration des propositions	29	
Propositions citoyennes en matière de naturalité	31	
1. Recherche de nouveaux équilibres entre les "naturalités" : zonages des naturalités	32	
2. La forêt au cœur de l'éducation à une naturalité fondée aussi sur le ressenti	32	
3. Une recherche de cohérence parmi les experts et acteurs du territoire	33	
4. Mieux connaître la naturalité, pour mieux la protéger	33	
5. La forêt comme objet de droit ? Explorer la piste juridique	34	
Commentaires en ligne	35	

Propositions citoyennes en matière d'accueil du public	37
1. Principes généraux : des accueils adaptés pour une diversité de publics potentiellement émergents	37
2. Principe d'inclusion : les publics-acteurs	38
3. Relation de régulation publics-territoires forestiers : un équilibre entre liberté et contrôle dans une forêt en mosaïque	38
4. Valoriser et investir dans l'existant	39
5. Education pour inciter des comportements et des ressentis "forêt"	40
Communication	41
Identification des besoins pour la poursuite du travail	42
Commentaires en ligne	43
Journée citoyenne 3	44
Économie	44
Programme	44
Objectifs de la journée	45
Présentation générale de la journée	45
Méthode de travail	46
1. Atelier collectif	46
2. Atelier en groupes	46
Flashback : que s'est-il passé depuis la dernière journée citoyenne ?	46
Collectif des acteurs : rapport naturalité et demandes du collectif des acteurs	47
Propositions citoyennes en matière d'économie	50
Positionnements citoyens sur les propositions des grilles et de la "note de réflexion sur les modes de financement"	50
Propositions originales des citoyens	53
Proposition globale 1 - Economiser en forêt : investir dans la participation pour réduire les coûts	53
Proposition spécifique 1 : diminution des coûts	54
Proposition spécifique 2 : implications bénévoles au sein de la forêt	55
Proposition spécifique 3 : chantiers participatifs volontaires	56

Proposition spécifique 4 : développement de nouvelles activités	56
Proposition globale 2 - Valoriser les produits de la forêt : vers une approche territorialisée et croisée de la sylviculture de qualité et des modes de chasse alternatifs	57
Proposition spécifique 5 : valorisation cohérente des produits de la forêt	58
Proposition spécifique 6 : sylviculture de qualité	59
Proposition spécifique 7 : modes de chasse alternatifs	60
Identification des besoins pour la poursuite du travail et les prochaines étapes	61
Commentaires en ligne	63

Journée citoyenne 4

Participation citoyenne durable	64
Introduction	64
Intention du rapport : des propositions, de citoyens à citoyens	64
L'annulation de la journée citoyenne du 14 mars et ses conséquences	65
Présentation de la thématique	65
Présentation de la méthodologie	66
Objectif	66
Le cadre de Nassonia	66
Enquête préparatoire	67
Travail en 3 étapes	67
1. Etape 1 - Intégration des informations et identification des points de débat et de propositions	67
2. Etape 2 - Formulation de propositions pour la future Agora	68
3. Etape 3 - Hiérarchiser et temporaliser les propositions	68
Présentation de la méthode à distance	68
Maintien des principes méthodologiques	69
Outil technique	69
Analyse de la participation volontaire à distance	70
Résultat du travail à distance	72
Etape 1 : apprentissage et point de vue citoyens sur les informations reçues	72
Etape 2 : les propositions citoyennes sur la future Agora	78
Perspectives	85

Journée citoyenne 5

Master Plan	86
Programme	86
Structure de la présentation	87
Moment d'échange, questions/réponses	87
Temporalité du projet	91

Journée de clôture

Portfolio	92
-----------------	----

Événements mixtes	96
Ardenne et Gaume - Natura 2000 (07/12/2019)	96
Journée de chasse (16/01/2020)	96
Atelier chasse : présentation de la chasse à Saint-Michel Freyr par l'agent DNF Thierry Petit (08/02/20)	96
Participants	97
Introduction	97
Présentation	98
Visite de la forêt de Saint-Michel Freyr :	
Guidance par Philippe Möes (29/02/2020).....	103
Introduction	103
Éventuellement	107

INTRODUCTION

À l'été 2019, 34 citoyens bénévoles ont été recrutés avec pour mission de constituer un collectif citoyen qui contribuerait à la co-construction du Master Plan (2020-2040) pour le projet de gestion différenciée de la forêt de Saint-Michel Freyr. Si ces citoyens ont été tirés au sort et sélectionnés à partir de critères préétablis – profil socio-démographique, localisation du domicile, relations à la forêt, ainsi que quelques profils spécifiques – leur participation réelle au processus repose sans aucun doute sur une volonté personnelle de prendre part au collectif. Le rôle de ces citoyens était le suivant : contribuer à la production de propositions concernant 4 thématiques prédéfinies que sont la naturalité, l'accueil du public, l'économie du projet et la future Agora des citoyens et des acteurs du territoire. Afin d'atteindre cet objectif, les citoyens ont été épaulés par une équipe de chercheuses de l'Université de Liège (Projet Trial¹). Le but étant de mettre au point une méthode de participation qui mette véritablement les compétences citoyennes au centre du processus. Les citoyens ont donc accepté de dédier 5 journées complètes à définir des propositions pour accompagner la gestion de la forêt de Saint-Michel Freyr. Ils ont ensuite désigné des représentants de leur collectif, qui ont eu pour mission d'accompagner ces propositions et de

1. TRIAL :
équipe de
recherche
SEED –
[www.seed.
ulg.ac.be](http://www.seed.ulg.ac.be) –
Université de
Liège Cam-
pus d'Arlon,
contact :
[p.stassart@
uliege.be](mailto:p.stassart@uliege.be)

les défendre auprès d'un collectif rassemblant des acteurs du territoire. Enfin, ils ont répondu favorablement aux invitations de ces acteurs à les accompagner dans leurs pratiques de gestion de la forêt.

Chacune des journées citoyennes a donné lieu à un rapport, reprenant leur déroulement et leurs principaux résultats. L'ensemble de ces rapports constitue donc une synthèse écrite de tous ces moments de rencontre. Cette synthèse, que l'équipe Trial partage aujourd'hui sous la forme d'un livret, est la preuve qu'une démarche de co-construction de connaissances au sein de ce collectif citoyen permet d'intenses et riches discussions, porteuses de visions d'avenir particulièrement innovantes pour penser la forêt de demain. Si ces idées ont alimenté le Master Plan du projet Nassonia, il ne fait aucun doute qu'elles méritent d'être soigneusement conservées et régulièrement consultées, pour ne pas oublier et ne pas ignorer le travail accompli, la connaissance produite et le chemin à parcourir. Elles sont des

traces de ce qui compte pour chacun, pour le collectif et pour la forêt. Elles sont des sources d'inspiration pour œuvrer aux transformations souhaitées.

L'équipe Trial souhaite remercier chaque participant pour son implication et pour avoir contribué à faire de la forêt un lieu de rencontre et de démocratie.

Les journées citoyennes se sont déroulées grâce à la précieuse collaboration de la Province de Luxembourg, du CRIE du Fourneau Saint-Michel et du Centre Ressort (Haute Ecole Robert Schuman) et au soutien financier du Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS sous la convention PDR-WISD-11. L'équipe Trial les remercie vivement.

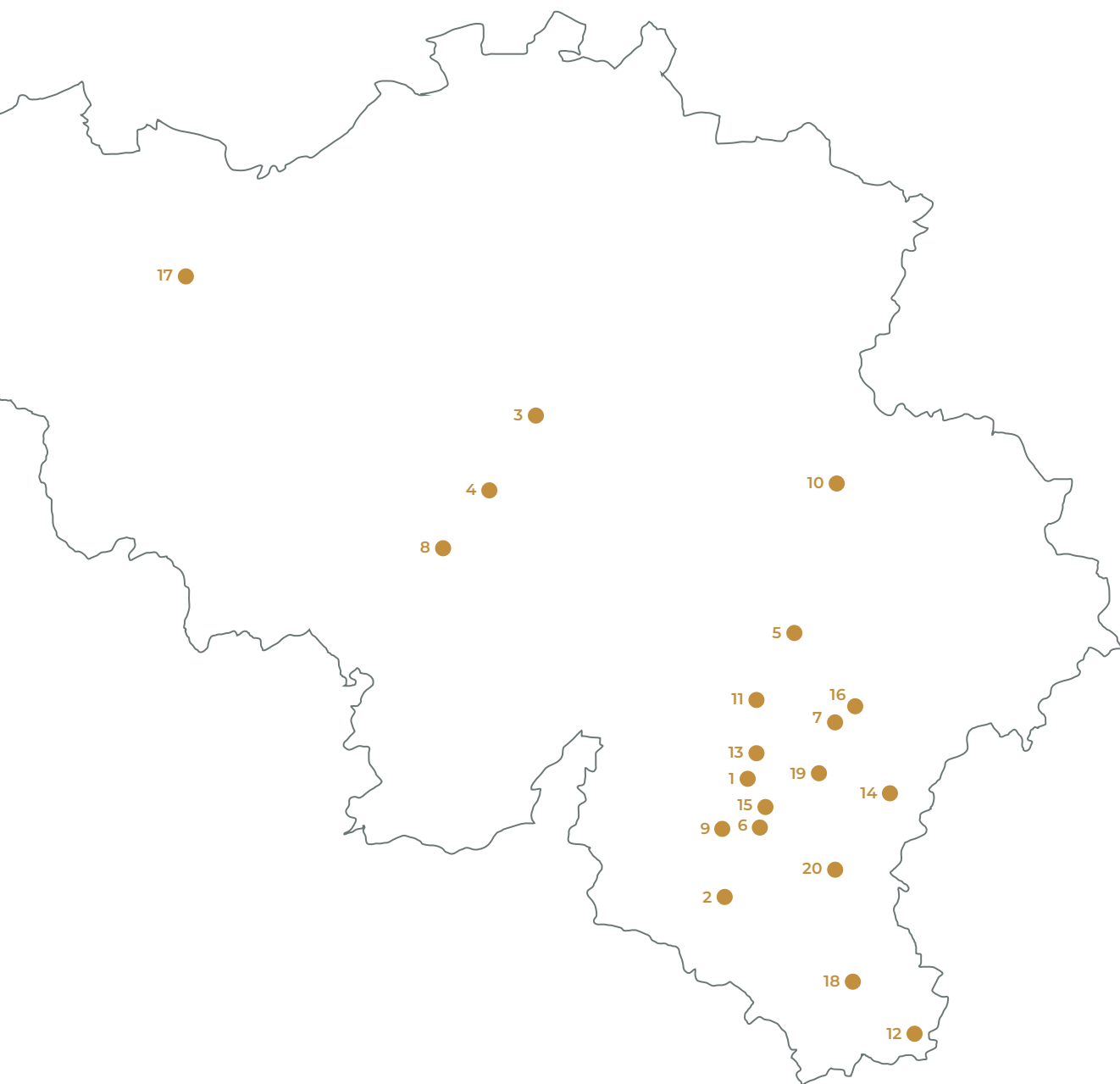
Bonne lecture...

Charlotte Bréda, Dorothée Denayer, Eléonore Kirsch, Alexia Vandenberg et Pierre M. Stassart

	Localité	♀	♂
1	Awenne		1
2	Bertrix	1	1
3	Bossut-Gottechain		1
4	Court-Saint-Etienne		1
5	Durbuy	1	
6	Hatrival	1	
7	La Roche-en-Ardenne	1	
8	Liberchies		1
9	Libin		1
10	Liège	1	
11	Marche-en-Famenne	2	2
12	Messancy		1
13	Nassogne	2	1
14	Recogne		1
15	Saint-Hubert	3	1
16	Samrée	1	
17	Sint-Denijs-Westrem		1
18	Siury		1
19	Tenneville	1	3
20	Vaux-sur-Sûre	1	1



LES CITOYENS



JOURNÉE CITOYENNE 1

Présentation

Programme

8h45	Accueil
9h15	Mot de bienvenue – présentation du projet – présentation de la journée
9h45	Animation présentation des participants et de leur forêt
10h45	Pause
11h	Présentation du projet de Saint-Michel Freyr (équipe projet SMF)
11h30	Point sur la matinée
12h	Repas
13h	Balade guidée en forêt (DNF)
15h	Atelier d'échanges et d'apprentissages
15h30	Préparation des prochaines étapes – élections – synthèse de la journée
16h30	Mot de clôture et verre de l'amitié



Intention de la note

Cette note vise à synthétiser les échanges, apprentissages et questionnements qui ont émergé lors de la journée citoyenne qui s'est déroulée le 14 septembre 2019 au CRIE du Fourneau Saint-Michel. Elle a été co-rédigée par quatre citoyens-rédacteurs et deux chercheuses de l'équipe scientifique. Elle sera présentée par trois citoyens-représentants à la réunion du 8 octobre du collectif des acteurs du territoire. Une seule personne est à la fois rédactrice et représentante.

Participants

Les citoyens présents ont été sélectionnés à la suite de la procédure de recrutement élaborée entre l'équipe Trial et la Sonecom, en concertation avec l'équipe SMF. Sur les 34 citoyens sélectionnés, 29 étaient présents. Parmi les 5 personnes absentes, 2 se sont excusées et seront présentes à la prochaine rencontre. Les 3 autres personnes ont été

contactées afin d'évaluer leur motivation à participer à la suite du processus.

Les citoyens étaient accompagnés des personnes suivantes :

- **Michaël Vassen**, facilitateur indépendant (Centre Ressort), responsable du bon déroulement des journées et de la mise en œuvre de la méthodologie
- **Charlotte Bréda** (ULiège/Trial), animation scientifique, suivi des propositions et responsable scientifique des journées citoyennes
- **Dorothée Denayer** (ULiège/Trial), animation scientifique et suivi des propositions
- **Eléonore Kirsch** (ULiège/Trial), animation scientifique et responsable production audiovisuelle
- **Maité Loute** (SMF), suivi dynamique citoyenne projet Saint-Michel Freyr
- **Fannie Jenot** (ULiège/Trial) jobiste logistique et communication



Objectif de la journée

- Prendre connaissance du projet SMF sous l'angle des attentes vis-à-vis des citoyens, du territoire concerné ainsi que de la démarche participative développée dans le cadre du projet Trial
- Etablir un état des lieux de la diversité en présence en termes de profils des participants et en termes de relations à la forêt
- Développer une posture d'apprentissage dans une perspective d'enquête citoyenne sur les thématiques du projet (écoute, questionnement, curiosité, ouverture d'esprit)
- Réfléchir aux besoins de l'enquête : de quoi les citoyens ont-ils besoin pour réaliser leur participation ? Quels seraient les obstacles, les freins, les craintes ? Quelles pistes méthodologiques se dégagent pour alimenter les thématiques du Master Plan ?
- Se mettre en posture d'apprentissage en vue d'enquêter sur le territoire avec toutes les ressources disponibles : avis d'experts, observations directes, etc.
- Délibérer collectivement des transformations à opérer pour un territoire plus durable en matière de naturalité, accueil du public, économie et participation citoyenne (dimension thématique)
- Mobiliser cette expérience afin de co-construire avec les animatrices scientifiques des outils, des principes et des critères pour le fonctionnement pérenne d'une Agora citoyenne associée au territoire (dimension méthodologique)
- Formuler des propositions thématiques et méthodologiques à destination du collectif multi-acteurs en vue de négocier leur applicabilité sur le territoire et leur inscription dans le futur Master Plan

Engagement

Sur base d'une charte de déclaration d'intention, les citoyens ont accepté de s'engager à :

- Contribuer aux projets TRIAL et SMF en mobilisant leurs compétences spécifiquement citoyennes (parler en leur nom propre, mobiliser l'intelligence des lieux et des situations, l'expérience du territoire, la capacité à hiérarchiser des valeurs, à débattre, etc.) tout en respectant les cadres fixés par ces deux projets

- Désigner parmi eux 3 co-rédacteurs ainsi que 3 représentants qui rédigeront et défendront ces propositions aux différentes réunions du collectif multi-acteurs.

Les animatrices scientifiques (ULiège/Trial) prennent vis-à-vis des citoyens l'engagement de :

- Leur confier un rôle stratégique de propositions transformatives pour le territoire, rôle habituellement réservé aux chercheurs eux-mêmes, aux décideurs ou encore aux industriels

- Respecter les avis minoritaires dans les débats et rendre compte des hésitations du collectif dans les propositions finales
- Accompagner les citoyens volontaires dans la rédaction des propositions thématiques et méthodologiques
- Contribuer à créer un cadre pour que ces propositions soient négociées avec les autres partenaires (collectif multi-acteurs) en vue de leur inscription dans le Master Plan

Ces engagements ont été repris dans une charte qui pourra être amenée à évoluer, à s'ajuster en fonction de l'évolution du travail mené par le collectif citoyen.

Déroulement

La journée s'est déroulée en trois étapes :

1. Diagnostic : avec qui, avec quoi et avec quelles relations à la forêt travaillons-nous ?

Dans cette première partie, il s'agissait pour les participants de faire connaissance, entre eux et avec le projet. Il s'agissait également d'entamer un travail de (re)connaissance des relations à la forêt et des attachements qui sont présents au sein du collectif en début de démarche et auxquels les citoyens tiennent. Dans cette perspective, l'équipe scientifique a demandé aux participants de la journée d'apporter un objet à partir duquel ils pourraient répondre à trois questions : qui êtes-vous ? Quelle est votre relation à la forêt ? Pourquoi la forêt est-elle importante pour vous ?

► A la suite de cette présentation, le collectif a retenu la présence d'une très grande diversité des relations à la forêt qui peuvent être rassemblées comme suit :

- **La forêt pratiquée :** parcourue, chassée, observée, photographiée, courue, scoutisme, vélos, baskets, sport, répandue, promenades, forêt plantée, forêt gérée, affût





- **La forêt transmise :** intergénérationnelle, héritage, générations futures, contes, histoires, beaucoup d'initiatives venant des jeunes, traditions, partage des connaissances, petits-enfants, transmission, fils agent du DNF, 2 fils chasseurs, CRIE, devoir de préserver et transmettre, père jardinier, enfants passionnés, éducation, guide nature, grands-parents pour le climat
 - **La forêt ressentie :** magie, poésie, sentimental, ressourcement, bien-être, liberté, on s'y dématérialise, un lieu où s'écouter, s'émerveiller, spiritualité, sérénité, 5 sens, calme, silence, plaisir, l'arbre en moi
 - **La forêt diverse/multiple/hybride :** biodiversité, rencontres, des oiseaux et des étoiles, l'engagement, protection durable, animaux, chiens, chasseurs, herbier, richesse, partage des connaissances, un lieu où se mettre en relation, relation compliquée, plein de forêts différentes, un zonage, des limites et des abords, la forêt c'est l'eau, sapins de Noël
 - **La forêt nécessaire :** poumon de la Terre, oxygène, je vis de la forêt, notre air, bois de chauffage
 - **La forêt vécue/cadre de vie :** habitée, lieu de vie, vues exceptionnelles (paysage), différente de la ville, la verdure, on adore notre coin, qualité de vie, terrain de jeu, ma maison est en bord de forêt
 - **La forêt menacée :** abeilles en détresse, PPA, décisions politiques aberrantes, dépendance économique et politique, objet d'inquiétude, densité de sangliers, certaines pratiques de chasse, la forêt va souffrir, sécheresse, scolytes, privatisation, clôtures, chasse business, gaspillage, pollution, tourisme, quad
 - **La forêt harmonieuse :** pomme de pin, chiffre d'or, ça coule de source, ensemble cohérent, certaines pratiques de chasse, plus saines, résilience, forêt primaire, utopie ?, permaculture.
 - **La forêt vivante :** abeilles, cheval, chien, sangliers, feuillus, résineux, bûcheron, chasseur, oiseau
- Les citoyens du collectif ont ainsi construit et reconnu une représentation collective riche et complexe de la forêt qui servira de base aux réflexions leur permettant de répondre aux attentes de l'équipe SMF et à la mise en débat des 4 axes du Master Plan.

A la suite de cette première étape, le projet SMF a été présenté par des membres de l'équipe du projet (Gérard Jadoul et Maïté Loute). Cette présentation de 15 minutes avait notamment pour objectif la présentation du cadre du projet et des axes du Master Plan (naturalité, accueil du public, économie, participation). Une séance de questions-réponses a suivi la présentation.

Différents aspects du projet Saint-Michel ont été abordés :

- La forêt y est présentée comme une entité à part entière qui a son existence propre
- La place de l'Agora dans la structure de gouvernance générale du projet
- Le territoire du projet dispose d'un cadre et de contraintes "non négociables" qui ont été rappelées :
 - ▶ la forêt de Saint-Michel Freyr est domaniale, donc la propriété de la Région wallonne
 - ▶ toute la surface du territoire concernée par le projet est soumise aux règles de Natura 2000

- ▶ le droit de chasse appartient aux Chasses de la Couronne
 - ▶ le projet SMF devra fonctionner uniquement avec les revenus engendrés par la forêt, d'où l'importance de l'aspect économique et de trouver des sources de revenus pour faire vivre le projet
- Les projets en cours ont été également abordés : projet de restauration de prairies, projet de panneaux didactiques, projet de caillebotis, etc.

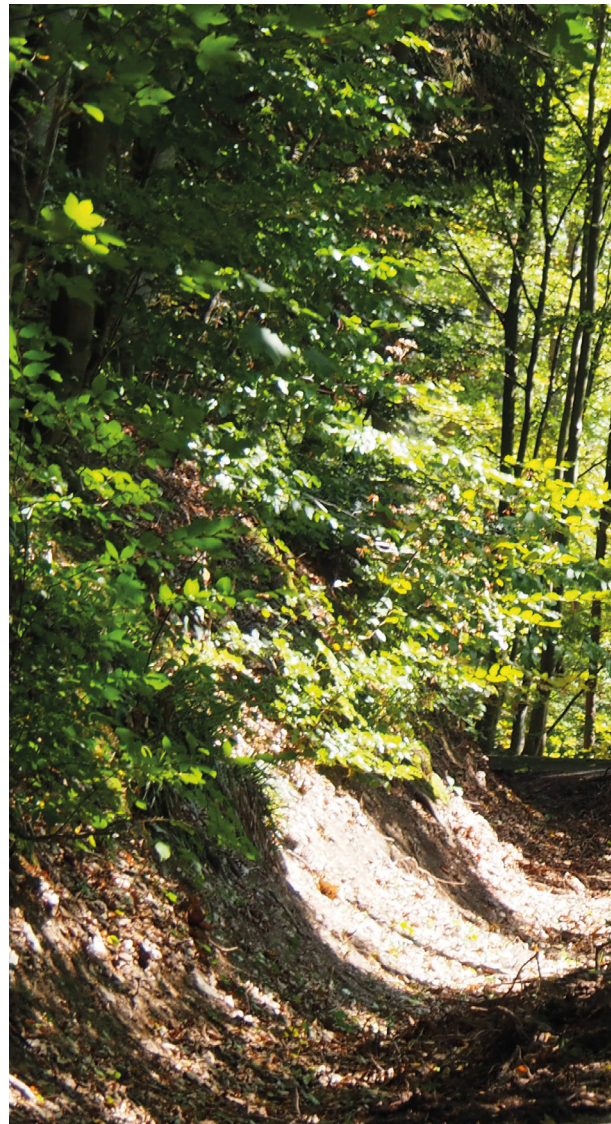
A la suite de cette présentation, des discussions ont émergé :

- **Risques / craintes** : une discussion a été menée sur le risque d'instrumentalisation de la participation citoyenne que ce soit par la Fondation Pairi Daiza ou par le politique (ministre responsable). Le collectif citoyen s'expose au risque d'être réduit à une case cochée de la participation au lieu de pouvoir contribuer concrètement au projet. Le résultat de cette discussion est que le risque existe pour les participants de ce collectif (scientifiques y compris) mais qu'il s'agit peut-être d'une réelle opportunité de donner son avis.



Une discussion pourrait être menée lors d'une prochaine rencontre sur l'accentuation et la publicisation de la "participation" des citoyens au projet (par exemple : remettre au moment voulu au ministre compétent, une représentation visuelle et réelle des personnes, par exemple, un courrier signé, une photo des membres investis afin de faire apparaître les personnes derrière les textes)

- **Echelle d'action et de transférabilité du projet SMF :** à quelle échelle les innovations proposées par le Master Plan vont-elles s'appliquer ? Sur quel territoire (détermination des zones précises) ? Avec quelle cohérence ? Quelles sont les opportunités liées aux dimensions de la zone ?
- **La question du financement de la participation a été posée :** les citoyens sont des bénévoles, mais pas les organisateurs. Ce point a permis à l'équipe scientifique de clarifier les partenariats entre SMF et l'Université de Liège, les subsides obtenus par l'équipe Trial à la Province de Luxembourg dans le tirage au sort et l'organisation de la journée, et les collaborations avec le Centre Ressort et le CRIE. L'enjeu de la présence bénévole est importante pour ne pas biaiser l'implication des citoyens. Mais cela ne signifie pas que la participation ne représente pas un coût important (financier, en temps, organisationnel) qu'il s'agira de clarifier/expliciter en vue d'une Agora durable dans le futur. La question du budget ou la tranche alloué(e) au projet ? Quel est l'ordre de grandeur investi pour ce projet ?



2. Apprentissages : qu'est-ce que j'ai appris ? Qu'est-ce qui me surprend ? Quelles questions cela soulève ?

Dans cette seconde partie, il s'agissait de développer une posture d'apprentissage qui caractérise la démarche d'enquête qui est proposée aux participants. Une visite guidée par des agents du DNF dans la forêt de Saint-Michel Freyr a été organisée. La rencontre avec les agents du DNF a démontré l'existence d'une gestion forestière ancrée et historique, basée sur une expertise pointue.

Ensuite, les citoyens ont travaillé en sous-groupes de 4 à 5 personnes afin de soulever des observations, des apprentissages et des interrogations. Le résultat du travail en atelier a été ensuite présenté en séance plénière.



Les apprentissages principaux sont les suivants :

Un équilibre à négocier pour un territoire de compromis ?

L'histoire longue du territoire, de ses transformations, de sa gestion, font de la notion de "compromis", une notion indispensable pour penser ce territoire : compromis entre la gestion de la faune/flore/forêt/champignons ; compromis entre la naturalité et la diversité.

Il y a plusieurs équilibres à trouver dans les choix de gestion :

- **Equilibre entre le bien-être individuel et un équilibre économique-écologique :** accepter de réduire le bien-être individuel pour aller vers le second ?
- **Equilibre entre le tourisme/accueil du public et la quiétude de la faune :** classe verte, éducation des enfants et des adultes. Quel est le lien avec le tourisme du Fourneau Saint-Michel ? Comment concilier les besoins légitimes de la population d'avoir accès à la forêt et le caractère sauvage et le respect de la quiétude des animaux ? Il faut des conventions plus cadrées avec le tout public et par exemple, miser sur l'éducation. Il existe des pistes à discuter, par exemple : réaliser une charte ou convention de fréquentation pour participer à la gestion de la forêt, les groupes de visiteurs auraient pour objectif des activités "respect et entretien des lieux" sous forme de chantiers (scouts - groupes scolaires...)

- **Equilibre dans l'exploitation forestière :** 85% du bois limité à 2 essences

- **Equilibre dans la chasse :** sanglier nuisible et sanglier gibier

- **Equilibre d'une forêt multiple :** spiritualité, sauvegarde, sanglier, social, famille, tourisme, chasse, histoire, économie, art, sport, propriété, vital, santé, culture, géologie

Face à cet équilibre à négocier entre les différentes facettes de la forêt, l'apport des citoyens pourrait être notamment le "Regard girafe", c'est-à-dire le point de vue d'en-haut.

Complexité de la (non)gestion de la forêt

Les co-gestionnaires du projet SMF ont présenté une forêt dans une perspective de relation de gestion nécessitant des compétences techniques poussées. Or, le défi est également de prendre en compte les autres types de relation à la forêt tels qu'ils ont été évoqués dans la présentation des citoyens.

La nécessité de prendre en compte l'humain, les finances (économie), la naturalité (diversité, résistance) donne un aperçu de la complexité du problème : il y a un besoin d'information. "Il n'y a pas qu'à...". Il faut d'abord se remettre en question avant de donner un avis et de répondre à des attentes qui porteraient sur des enjeux techniques. Les points qui ont retenu l'attention dans les enjeux de gestion sont les suivants :

- **Doutes et incertitudes :** à plusieurs reprises, les doutes des spécialistes quant à l'avenir de la forêt en général ont été évoqués. Cela renforce l'intérêt de l'apport d'idées extérieures.
- **Naturalité ≠ Biodiversité :** suite à la présentation par les agents du DNF, les citoyens ont pu mesurer la distinction entre naturalité et biodiversité, et les choix difficiles, notamment lorsqu'on y intègre des aspects patrimoniaux et économiques.
- **Prendre en compte les interactions entre animaux et forêt.**
- **Prendre en compte les enjeux climatiques :** réchauffement, maladie

La tension entre la “forêt pour tous”, “bien commun” ↔ “forêt rentable” économiquement

La dimension économique du projet a été abordée à de multiples reprises tout au long de la journée. Elle est clairement identifiée par les citoyens. Elle pose néanmoins question : **pourquoi une forêt devrait-elle être rentable ?** La forêt apparaît comme un des derniers endroits démocratiques et il est important de préserver cette caractéristique. La forêt reste

un bien public ! Par exemple : il ne faudrait pas payer un droit d'entrée en forêt. **Cette forêt est aussi publique.**

Comment éviter les dérives de l'argent dans la gestion durable d'une forêt ? Certaines réalités économiques posent question : communes, Région wallonne, Pairi Daiza. Il faut chercher à diversifier les sources de revenus et à les augmenter. Par exemple : idée du Crowd funding.

Les enjeux financiers du projet (forêt rentable) ne sont pas clairs. Une certaine opacité du projet a été ressentie concernant les finances, les intentions des porteurs de projet (Fondation Pairi Daiza et Région wallonne). Il a été question de la vente d'arbres centenaires pour rentabiliser la forêt : dans quel but ? **Quelle serait la finalité de la rentabilité ?** Plusieurs personnes ont fait la comparaison avec le projet “Nassonia”. Des craintes de défigurer notre forêt, le côté paisible de l'Ardenne. Quelles sont les intentions des “investisseurs” dans le projet ? Conserver la nature à 100% ou investir pour attirer d'autant plus de touristes ? Quelle est la position de Pairi Daiza et de son implication : quelle éthique ? Quelle indépendance ? Quelle application ?



3. Préparer la suite : désignation des rédacteurs, des représentants et identifier les besoins

Lors de cette troisième partie, l'enjeu était d'identifier les besoins des citoyens à différents niveaux en vue de poursuivre le travail du collectif citoyen.

Désignation/ Représentation légitime du collectif dans le cadre plus large du projet

Des citoyens volontaires ont été identifiés pour contribuer à plusieurs aspects de la démarche qui permettront d'assurer une présence citoyenne active aux étapes clés du processus de participation. 4 rédacteurs ont été désignés pour participer à la rédaction des propositions. 3 représentants ont été tirés au sort parmi 7 candidats volontaires afin de participer au collectif des acteurs du territoire. Les 4 candidats non désignés ont le statut de suppléant. Il a été convenu que la fonction de représentant sera "tournante", c'est-à-dire que 2 des 3 représentants seront variables d'une réunion à l'autre mais qu'il y aura toujours 1 candidat présent à au moins deux réunions d'affilée pour assurer la continuité des échanges et l'effet cumulatif des apprentissages.

Les rédacteurs comme les représentants seront accompagnés dans leur démarche par l'équipe scientifique.

Posture des citoyens entre Réactivité/Efficacité et Créativité

Plusieurs questions ont été posées tout au long de la journée. Elles sont regroupées autour d'enjeux, de préoccupations, de tensions, d'étonnements qui ont permis de questionner la posture citoyenne et le rôle du collectif dans le projet.

Que faire des questions des experts adressées aux citoyens ? Faut-il y répondre ? Faut-il proposer des questions citoyennes sur lesquelles les experts pourraient donner un avis ? Comment préserver les compétences citoyennes, leur spontanéité, leur originalité face au savoir d'expertise ?

Il faut identifier la spécificité de la posture du collectif citoyen dans le projet. Le regard citoyen a été décrit à travers l'image de la pomme de pin, mobilisée par un citoyen pour décrire la forêt (chiffre d'or, complexe, composé de multiples éléments dont des graines...). Le citoyen peut également poser un "regard girafe", c'est-à-dire un point de vue d'en-haut.

Demandes des citoyens

Les citoyens demandent de pouvoir alimenter les sujets suivants :

- Clarifier les intentions de la Fondation : rencontrer et/ou établir un contact avec un représentant de la Fondation Pairi Daiza (idéalement Eric Domb) et co-construire des solutions face au risque perçu d'instrumentalisation
- Clarifier l'objectif de rentabilité de la forêt
- Clarifier les liens que les co-gestionnaires établissent entre "naturalité" et "biodiversité"
- Disposer d'une carte du territoire : quelles sont les zones couvertes par le projet ? Pour travailler, les citoyens ont besoin d'une représentation/détermination exacte du territoire concerné et des projets qui concernent les différentes zones (si cette carte n'est pas disponible, est-il envisageable que les citoyens la produisent eux-mêmes ?)
- Clarifier la position des communes dans le projet : où en sont-elles ? Possible interpellation des bourgmestres concernés ?
- Rencontrer quelqu'un qui puisse parler du tourisme
- Rencontrer quelqu'un qui puisse parler de l'éducation
- Disposer de matières qui les préparent à travailler les thématiques tout en innovant sur le format (pas de conférence !)



Dans le choix des rencontres, les citoyens ont demandé que les apports des experts et des acteurs du territoire ne se réduisent pas à parler de leur savoir mais qu'ils parlent de leur intérêt et de permettre aux citoyens d'avoir accès à l'éthique qu'il y a derrière leurs points de vue. Les personnes ressources devraient être disposées à répondre aux questions des citoyens et non l'inverse.



Commentaires en ligne

« Accueil : dans un beau cadre, un accueil sympathique, et convivial.

Présentation du projet : l'équipe du FNRS a très bien joué le jeu, sans prise de position, et en donnant des réponses aux multiples questions posées par les participants.

Observations : l'intervention des membres de l'équipe du projet n'était pas très convaincante quant à l'importance de ce projet, le temps consacré par Gérard Jadoul a été assez réduit et sa présence pour la suite des échanges, après sa présentation, aurait été un plus.

Les citoyens participants sont dans une démarche volontaire, mais se posent des questions sur le but final de la démarche, est-ce une simple formalité pour répondre aux exigences d'un cahier des charges? Est-ce la renaissance d'un ancien projet dénommé « Nassonia » ?

Enrichissante, c'est ainsi qu'on peut définir la balade guidée par les agents du DNF, ce sont des professionnels qui font preuve de beaucoup de connaissances, et surtout des gens qui aiment leur métier, et qui je pense, n'ont pas besoin de nos avis pour gérer en bon père de famille le milieu qui leur est confié.

Questions : devant l'enjeu qui est la survie de notre forêt, pourquoi limiter l'action à une zone relativement réduite ? Pourquoi ne pas élargir la zone à l'ensemble de la forêt domaniale ? Pourquoi ne pas impliquer les propriétaires des zones privées ?

Remarque : si le risque de transformation de notre cadre de vie est bien prévisible et réel tenant compte du changement climatique, que va apporter la survie d'une petite parcelle si ce n'est que l'objectif d'en faire une sorte de réserve « naturelle » qui sera visitée, comme un musée par les générations futures, pour qu'elles puissent se rendre compte du beau cadre de vie que nous avons en 2020, alors qu'à côté de cette réserve ne que subsistera des zones sinistrées (je présume que l'entrée du musée sera payante et que des activités à but lucratif seront proposées) ».

Louis

JOURNÉE

CITOYENNE 2

Naturalité / Accueil du public

Programme	
8h45	Accueil
9h	Bienvenue et tour d'inclusion
10h	Début des ateliers thématiques en sous-groupes
12h	Repas
13h30	Mise en commun et débat
14h15	Pause – massage énergétique
14h30	Discussion sur la suite du projet (planning des activités, élections rédacteurs/représentants, méthode)
15h30	Dialogue avec la Fondation Pairi Daiza et débat
16h30	Tour de table, mot de clôture et verre de l'amitié

Présentation de la journée

Après un moment d'échange d'informations sur les événements qui se sont déroulés entre les deux journées citoyennes (rédaction, réunion des acteurs, etc.), la journée a été principalement consacrée à l'exploration des thématiques "naturalité " et "accueil du public" en vue de l'élaboration de propositions citoyennes. Nous avons ensuite débattu entre chercheurs et citoyens des méthodes de travail, des démarches de communication et des prochaines étapes. Enfin, la journée s'est terminée par une heure de dialogue avec Eric Domb, président de la Fondation Pairi Daiza, qui a présenté au collectif sa vision du projet et de la participation citoyenne.



Démarche d'exploration des thématiques et d'élaboration des propositions

Travaux préparatoires en amont de la journée :
enquête exploratoire sur les thématiques

Pour rappel, l'une des demandes citoyennes de la journée 1 était d'avoir accès à la multiplicité des points de vue des acteurs du territoire sans pour autant organiser de multiples conférences. Le défi méthodologique était de rendre ces points de vue disponibles de manière innovante.

La démarche d'enquête a été réalisée par l'équipe de recherche sur base des suggestions émises par les acteurs du territoire ainsi que des citoyens. Elle a consisté en des entretiens semi-dirigés auprès de 10 acteurs du territoire, experts, gestionnaires et porteurs du projet Nassonia. Ces entretiens avaient pour but de recueillir de l'information adressée aux participants du collectif citoyen sur les projets en cours, sur les problématiques des 2 axes ciblés et sur les visions et valeurs des acteurs concernés. Les entretiens ont été réalisés dans un laps de temps très réduit. Les données ont été traitées par les chercheurs Trial à l'aide de grilles de synthèse qui ont été mises à disposition des citoyens. Dans une démarche de "soft-systems methodology", les questions posées aux entretiens portaient sur les innovations/transformations possibles sur le territoire (à quelles conditions, avec quelles ressources, pour faire vivre quelles valeurs, etc.), en lien avec le caractère améliorable de la situation actuelle (elle-même envisagée différemment selon le point de vue de chaque acteur). Ces grilles n'ont pas pu être partagées à l'avance avec les citoyens en raison du temps imparti.

Parallèlement à ces entretiens, les citoyens ont eux-mêmes entrepris des recherches d'informations à partir de leurs propres questionnements et intérêts. Ils les ont partagées sur la plateforme citoyenne (padlet) et plusieurs échanges sont nés de ces contributions.

Objectif de la journée

L'objectif à atteindre pour cette journée était de répondre aux questions suivantes : "Quelle

est votre vision citoyenne de la naturalité et de l'accueil du public ? Et quelles propositions êtes vous prêts à défendre ?"

Organisation des ateliers citoyens

Pour atteindre cet objectif général, le travail a été organisé autour de grilles à compléter individuellement et collectivement. Elles ont permis de produire des données sur les visions des citoyens mais ont également servi de support de débat afin de susciter un discours sur les valeurs à défendre.

Les citoyens ont été répartis en 2 groupes pour élaborer des propositions. Le travail s'est déroulé en trois temps :

1. Prise de connaissance du contenu des entretiens individuellement puis en sous-groupes
2. Positionnement individuel et collectif sur les thématiques (définitions par associations, visions, incompatibilités, leviers de la transformation)
3. Mise en commun par groupe thématique et discussion sur les valeurs et les enjeux prioritaires. Un temps de restitution entre les 2 groupes thématiques a enfin permis de valider la cohérence des orientations des propositions.

PROPOSITIONS CITOYENNES

Propositions citoyennes en matière de naturalité

Qu'est-ce que la naturalité sur le territoire de Saint-Michel Freyr ? La naturalité n'a pas de définition figée. Acteurs, experts, promoteurs du projet ont tous leur propre définition de la naturalité, de ce qu'elle est et de ce qu'elle devrait être. Cette notion recouvre en effet de nombreux aspects de la gestion forestière (ou de sa non-gestion). Pour les citoyens, cette notion renvoie à une diversité de pratiques, de symboles, de préoccupations, d'incertitudes et de ressenti. Nous les avons répertoriés en catégories afin de mieux les appréhender.

La naturalité telle qu'elle est conçue par les citoyens du collectif s'inscrit essentiellement dans une **perspective de biodiversité et de protection**. Cette naturalité est à sauver et nous sauvera. Si cette vision de la naturalité ne peut se réaliser de manière autonome et non interventionniste, l'intervention humaine y est vue comme étant limitée pour permettre

un "retour au naturel". Les citoyens la déclinent à travers des pratiques à renforcer et à prohiber.

Le rôle joué par l'économie forestière n'est pas nécessairement conçu comme étant incompatible avec la naturalité mais il est limité et contrôlé à travers un zonage. Le profit doit être banni du fonctionnement de la forêt. Les nombreuses propositions ont été rassemblées autour d'enjeux transversaux dans le cadre d'un débat avec les citoyens. Elles sont formulées ci-dessous en termes de processus qui permettent de rassembler à la fois des propositions concrètes et des visions plus larges concernant le territoire de Saint-Michel Freyr. Elles sont sous-tendues par des valeurs auxquelles les citoyens sont attachés. Elles rendent également compte des incompatibilités et des indésirables.

Ces propositions ne sont pas figées, elles devront être ajustées à partir des recommandations et des enrichissements des acteurs du territoire. Par ailleurs, elles font toujours l'objet de l'enquête

des citoyens qui permettront de les ajuster si nécessaire. Les propositions finales seront donc l'objet d'un processus itératif.

1. Recherche de nouveaux équilibres entre les “naturalités” : zonages des naturalités

Les citoyens constatent que la notion de naturalité n'est pas tranchée, d'un acteur à l'autre, elle renvoie tantôt au sauvage, tantôt à la biodiversité. De même, la naturalité qui compte peut être d'une part définie par sa spontanéité (ex : le respect du vivant pour lui-même, la nature qui nous apprend, qui nous surprend), d'autre part intimement liée à des activités de gestion ou d'intervention (ex : projets visant à aller contre la fermeture des milieux, planter des feuillus, protéger certaines zones en les clôturant, etc.). Ils constatent que ces 2 modèles ne favorisent ni les mêmes dynamiques écologiques, ni les mêmes paysages, ni les mêmes acteurs (qu'ils soient scientifiques, promeneurs, naturalistes, touristes, éducateurs, etc.).

Plutôt que de choisir entre “laisser faire” et “intervenir”, ils proposent d'instaurer une **logique de zonages des naturalités** constituées de zones réservées à la naturalité spontanée, de zones d'intervention pour plus de biodiversité, de zones de quiétude où le public ne serait pas accepté, et de zones où d'autres acteurs que les experts de la nature pourraient expérimenter d'autres approches de la naturalité, plus en relation avec leurs attentes propres. En effet, la naturalité-spontanée et la naturalité-entretenu peuvent

être toutes deux envisagées sous l'angle des relations humains-nature qui les sous-tendent. Autrement dit, elles ne doivent pas être considérées comme exclusives ou hiérarchisées dans l'absolu, et, pour être reconnues, elles doivent être expérimentées, ce qui nous renvoie à la deuxième proposition...

2. La forêt au cœur de l'éducation à une naturalité fondée aussi sur le ressenti

Les citoyens souhaitent que la forêt soit protégée, que son caractère naturel sous toutes ses facettes soit respecté, ce qu'ils estiment ne pas être le cas actuellement. Or, ils soulignent que le respect est fortement induit par l'éducation et en particulier une éducation qui passe par des expériences privilégiées. La naturalité fait spontanément l'objet d'expériences pour tout un chacun qui peut apprécier son contact. Mais c'est une autre facette de la naturalité qui est ici à développer, au-delà de la biodiversité, au-delà du sauvage. On n'expérimente pas la biodiversité. L'expérience ne renvoie pas au rationnel, elle renvoie au sensible. La forêt naturelle doit aussi être envisagée comme un lieu sensoriel. C'est une vision de la naturalité différente, qui renvoie à la quiétude, à l'immersion, à la vue, à l'odorat, etc. Le collectif citoyen propose de **développer les relations entre la forêt et l'éducation** mais pas que sous l'angle de la transmission de savoirs, également en termes **d'expériences sensibles de la naturalité**. Au-delà, l'éducation au sens large est vue comme étant un enjeu majeur du projet.



3. Une recherche de cohérence parmi les experts et acteurs du territoire

Si l'on considère que tous les acteurs du territoire partagent un même paradigme global de protection de la naturalité de la forêt, chacun envisage différemment cette naturalité avec des projets qui sont parfois incompatibles et toujours à coordonner pour construire une action cohérente à l'échelle du massif. Devant des avis si dispersés, les citoyens se demandent quelles formes de co-construction, de dialogue, de collaboration existent entre les différents acteurs du territoire (chasseurs, forestiers, acteurs du tourisme, etc.).

Ils proposent d'élaborer un dispositif de concertation durable de dialogue entre tous les acteurs du projet et du territoire afin que la **forêt soit abordée dans une logique intégrée**, mais également afin d'**augmenter la capacité de collaboration** entre des points

de vue parfois divergents. Ils relèvent que des perspectives défendant des intérêts précis sont incompatibles avec cette perspective de mutualisation des projets : tourisme de masse, non-limitation du nombre de sangliers et de cervidés, développement anarchique du bivouac ou à l'autre extrême fermeture complète et fin de l'accès gratuit à la forêt.

La naturalité défendue par uns doit l'être dans le respect des pratiques de naturalité expérimentée par les autres.

Ceci passe par la coexistence régulée des différents intérêts, par exemple : d'une chasse éthique, d'un tourisme qui autorise des expériences fortes de la nature et d'une gestion qui ne passe pas par des dispositifs dénaturants comme par exemple la multiplication des clôtures.

4. Mieux connaître la naturalité, pour mieux la protéger

Une hypothèse forte est que la naturalité est mieux défendue si elle est mieux connue. Un

corollaire est l'hypothèse tout aussi ancrée chez les citoyens que les acteurs qui protègent le mieux la naturalité aujourd'hui sont ceux qui ne peuvent revendiquer des connaissances la concernant. Le constat est qu'il existe beaucoup de connaissances de nature différente détenues par les acteurs, les gestionnaires et les scientifiques sur le territoire mais aussi potentiellement celles détenues par des citoyens concernés et expérimentés. Elles sont toutes susceptibles de contribuer au dialogue nécessaire autour de la naturalité et à sa protection efficace.

Les citoyens invitent donc à **penser la naturalité du territoire du projet en termes d'enjeux de connaissances** :

- Connaissances existantes mais éparpillées et peu accessibles aux acteurs (citoyens et acteurs du territoire)
 - ▶ Efforts nécessaires de démocratisation des connaissances sur la nature
 - ▶ Les connaissances expertes qui offrent des descriptions et clés de compréhension de la naturalité doivent fonder les décisions et d'autres types de connaissances existantes pourraient également être mobilisées dans ce sens (connaissances cynégétiques, connaissances naturalistes, connaissances historiques, etc.)
- Connaissances relatives à la naturalité et à sa protection, à produire ou à mettre à disposition
 - ▶ Histoire de la forêt pour retracer ses transformations
 - ▶ Cartographie des sols et des essences adaptées
 - ▶ Faire de la forêt un laboratoire
 - ▶ Adaptabilité au changement climatique
 - ▶ Suivi du stress hydrique
 - ▶ Projections climatiques locales
 - ▶ Interactions entre les différentes composantes
- Connaissances dont nous ne disposerons jamais
 - ▶ Quelle place pour l'incertitude, sa reconnaissance ? (ex. répercussions des changements climatiques sur la naturalité)
 - ▶ Quelle place pour la prise de risque scientifique, cognitive, citoyenne ? (ex : expérimenter des naturalités autres, à travers la non-gestion)

5. La forêt comme objet de droit ? Explorer la piste juridique

La proposition est de **donner un droit juridique à la forêt sur le territoire de Saint-Michel Freyr**. Il s'agit d'un réel défi qui pose de nombreuses questions : quelle existence juridique ? Y a-t-il des personnes ressources sur ce sujet au sein du projet ? Des experts ? Coût/bénéfices ? Quels droits, sous quelle forme, quelle forêt ? Un droit de la forêt et/ou droit à la forêt ?

Commentaires en ligne

« Si un groupe de citoyens bienveillants et purement altruistes était amené à participer à la gestion de la forêt, il est probable que les décisions prises n'iraient jamais à l'encontre des besoins et souhaits de la forêt ». C'est ce que j'ai pu déduire du dernier livre de Stuart Russell*. Il propose la méthodologie suivante pour garantir l'altruisme: le seul objectif du groupe citoyen doit être la réalisation des besoins et souhaits de la forêt. Les réels besoins et souhaits de la forêt sont à découvrir par le groupe, ils ne sont a priori pas connus du groupe. L'observation du comportement de la forêt est la seule source d'information à disposition du groupe pour déterminer les besoins et souhaits de celle-ci. Une telle approche soulève évidemment des questions telles que : est-ce que la forêt a vraiment des souhaits ? Comment satisfaire les besoins et souhaits de chaque animal et plante ? Comment prendre en compte les préférences des humains ? Il ne me semble pas que ces questions font obstacle à la mise en place d'une telle approche, si c'est ce que l'on souhaite. Mais est-ce qu'on souhaite réellement écouter et entendre nos forêts ? C'était bien ça le départ de ma réflexion : allons-nous donner une voix à la forêt ?* Stuart Russell, pionnier de l'Intelligence Artificielle, dans son dernier livre "Human Compatible" édité en 2019, prône le développement d'une IA purement altruiste.

[...]

Et si nous étions la voix de la forêt ?

Les besoins et intérêts des différents acteurs du territoire ont été identifiés lors de nos précédentes réunions, mais avons-nous entendu ceux de la forêt ? Elle est la principale intéressée dans ce débat et donc, ne devrions-nous pas lui donner une voix voire des droits ?

La forêt ne parle pas, mais un nourrisson non plus et pourtant on reconnaît que sa maman entend ses besoins et ses attentes.

C'est notre relation vis-à-vis de la nature qui est questionnée. Les dernières décennies, les mentalités ont fortement évolué en faveur d'une plus grande reconnaissance des animaux et de la nature en général.

Néanmoins, on constate aujourd'hui une énorme incohérence entre nos pensées, nos sentiments profonds envers la nature (on aime la nature, on veut la protéger, ...) et nos comportements vis-à-vis de celle-ci (pollution, détérioration, déforestation...), mais en particulier envers les animaux (maltraitance, exploitation, ...). Pourquoi ?

Par ignorance ? Nombreux sont ceux qui pensent encore que les animaux n'ont pas d'émotions, qu'ils ne ressentent pas de souffrance.

Par orgueil ? Nous sommes convaincus que nous sommes supérieurs, que nous devons maîtriser et dominer le monde.

Par égoïsme ? Nos intérêts priment toujours, particulièrement nos intérêts financiers.

Par idéologie ? Des théories philosophiques (Aristote, Descartes, ...), des dogmes religieux et des traditions culturelles nous ont éloignés de la nature.

Respecter la forêt, c'est respecter l'Autre. C'est la reconnaître, être à son écoute et la valoriser pour ce qu'elle est et pas seulement ce qu'elle nous fournit (du bois, du gibier, du bien-être).

Cela demande une capacité de compassion (reconnaître que l'Autre connaît la souffrance), d'empathie (se mettre dans la peau de l'Autre), d'altruisme (l'opposé de l'égoïsme), de bienveillance (vouloir le bien de l'Autre) et d'amour (les quatre capacités énumérées).

Nous avons tous ces capacités en nous. Il me semble qu'ensemble, nous, les citoyens participants à ce projet, sommes bienveillants à l'égard de la forêt et pourrions être la voix de la forêt.

Alors, allons-nous nous contenter d'une gestion du type "développement durable" qui ne remet nullement en cause l'approche toujours anthropocentrique actuelle des forêts ou oserions-nous faire

valoir la voix de celle-ci, dans les débats afin qu'elle soit enfin écoutée, valorisée et respectée ?

De plus, on pourrait tenter d'imposer cette attitude respectueuse à tous, parce que nombreux sont ceux qui manquent de bienveillance, en octroyant des droits à la forêt. C'est ce qu'à fait l'Inde en octroyant un statut légal au Gange. C'est ce qu'a fait la Bolivie et l'Equateur pour protéger leurs forêts. »

Jacques

PROPOSITIONS CITOYENNES

Propositions citoyennes en matière d'accueil du public

1. Principes généraux : des accueils adaptés pour une diversité de publics potentiellement émergents

La question de l'accueil du public doit être envisagée comme une **mise en relation de l'offre que peuvent proposer les acteurs du territoire avec les expériences de la forêt que recherchent ces "publics"**. Les citoyens s'identifient comme un public parmi d'autres (chasseurs, photographes, touristes, randonneurs, scientifiques, naturalistes, autres citoyens, etc.) attaché au **sentiment de liberté** que procure la forêt (calme, "silence", immersion dans un environnement non-anthropisé). Ils s'attendent à ce que celui-ci soit **respecté** et même accentué via une **renaturalisation et un ré-ensauvagement du milieu** (ce qui peut être incompatible avec l'accentuation des infrastructures d'accueil et/ou d'observation, par exemple, dédiées à d'autres publics comme les photographes et/ou les naturalistes).

Au-delà de leurs attentes propres, de l'offre d'accueil déjà proposée et des cadres d'accueil réglementés, **2 enjeux** émergent d'emblée : d'abord **identifier ces publics dans leur diversité et leurs spécificités**, ensuite **être capables de comprendre leurs attentes** pour y répondre. Ces enjeux renvoient à des principes : de **"bonne communication"** (c'est-à-dire pas seulement source d'information et de sensibilisation mais au-delà considérer que la communication doit être instructive pour tous les acteurs), d' **"engagement"** (c'est-à-dire un accueil du public fondé sur des valeurs explicitées et partagées ex : la solidarité, la préservation de la nature, la démocratie, le respect), d' **"accès libre"** (une forêt plus durable est une forêt défendue par ses publics comme un patrimoine qu'ils peuvent revendiquer et autour duquel ils peuvent faire communauté, ceci est incompatible avec les pratiques qui les dépossèdent ouvertement de l'expérience forestière), d' **"implication"** (toute forme de bien commun suppose un ensemble de projets/principes communs et l'existence d'une cohésion sociale autour de ces projets/principes qui peuvent

être négociés entre membres de la communauté mais qui suppose également de la part de ceux-ci des devoirs et une implication).

Dans cette optique, les **possibilités d'action et de participation** vont de pair avec des formes de régulation concertées.

Dans un contexte d'innovation et de changement climatique où l'avenir de la forêt n'est pas entièrement prévisible, les **principes, projets et modes de régulation** (code forestier par exemple) régissant l'accueil du public **doivent être adaptables, évolutifs et faire l'objet d'une réflexion continue**. Ils doivent cependant tenir compte d'un principe de précaution dans un contexte où la fréquentation de la forêt est supposée aller vers une densification. Une **structure d'accompagnement** apprenante devrait être mise en place sur le long terme afin de travailler ensemble et de mener une réflexion constante sur l'accueil du public.

De manière générale, les citoyens, sensibles par ailleurs à la naturalité de la forêt, souhaitent que ces réflexions soient menées dans l'optique d'une **nouvelle alliance entre nature et culture**.

2. Principe d'inclusion : les publics-acteurs

La **participation inclusive** peut être un outil au service de l'implication et de l'engagement des publics, en particulier des publics locaux. Celle-ci pourrait prendre des formes variées supposant une implication plus ou moins poussée et recensée dans un catalogue (ex : inviter

à replanter, implication des habitants dans les suivis, ouvrir régulièrement l'une ou l'autre chasse, etc.). Ces **formes de participation fondées sur l'échange et la rencontre peuvent alimenter le sentiment d'appartenance et d'engagement ; et en retour favoriser les financements alternatifs** (ex : crowdfunding pour soutenir l'économie de la forêt, parrainage d'un arbre "remarquable", délégation de l'une ou l'autre parcelle à un collectif responsable comme par exemple un groupe scolaire, etc.)

3. Relation de régulation publics-territoires forestiers : un équilibre entre liberté et contrôle dans une forêt en mosaïque

La régulation de l'accueil sous toutes ses formes suppose **au préalable de hiérarchiser les priorités et d'explicitier les potentielles relations/interactions avec d'autres activités**. Les citoyens estiment que la priorité sur le territoire du projet Nassonia est d'**adapter le tourisme dans ses formes et son intensité pour favoriser la naturalité de la forêt et de respecter ses cycles** (et non d'adapter la forêt au tourisme).

La forêt étant considérée comme faisant partie du **patrimoine commun des divers acteurs** qui y sont attachés et qui s'y impliquent, la régulation de la fréquentation ne peut servir à l'enrichissement d'une partie prenante en particulier. Cela n'est pas contradictoire avec le fait que certaines expériences forestières peuvent et doivent être payantes et contribuer ainsi à l'équilibre financier du projet. La création d'un label

forestier appliqué notamment aux activités d'accueil en forêt pourrait informer les usagers du fait que leur contribution vise à compenser les services rendus par l'écosystème et non à l'enrichissement de tel ou telle entreprise privée ou institution publique. Ce label forestier pourrait être transposable sur d'autres territoires afin de valoriser ces pratiques.

La **régulation de la circulation en forêt** est perçue comme un enjeu majeur. Dans la perspective d'une **reconnexion à la nature et d'une patrimonialisation** accentuée passant par des **expériences immersives de la naturalité et du sauvage**, une réflexion doit être menée sur les possibilités de circulation en forêt. Une **diversité de types de chemins et de sentiers** pourrait accentuer l'attrait et l'intérêt des lieux. Il faut constater que les actuelles voies sur lesquelles la circulation est autorisée, souvent bétonnées, ne le sont pas au service d'une expérience mettant l'accent sur la naturalité et le sauvage... Si les sentiers gagneraient à être revus et diversifiés, il ne s'agit pas d'ouvrir la forêt sans garde-fous. Il serait souhaitable de mener une réflexion sur les différents types de cadres qui peuvent garantir un usage respectueux de la forêt : formation/éducation, guides, charte, cartographie/zonage en fonction des usages, normes et surveillance en matière de bruit, de vitesse et d'affluence, optimisation du balisage (développer le numérique). La circulation en véhicules à moteur à explosion devrait être interdite (les véhicules de service devraient être électriques pour réduire le bruit).

La forêt pour être attrayante doit être accessible. Quid d'un parking pour desservir la zone, et quid de l'aménagement d'infrastructures de mobilité plus douce pour rejoindre la forêt, par exemple à partir des gares les plus proches (ex. avec des navettes électriques) ?

La forêt connaît de nombreux usages qui parfois entrent en tension. Le territoire gagnerait à être représenté comme une **mosaïque désignant des zones prioritaires pour telle ou telle activité, de manière intégrée afin que les multiples expériences de la forêt puissent cohabiter.**

4. Valoriser et investir dans l'existant

Les citoyens relèvent qu'il existe déjà de **nombreuses infrastructures d'accueil du public**, dont les usages actuels et potentiels pourraient cependant faire l'objet d'une réflexion avant d'envisager toute autre forme d'infrastructure qui par définition porte atteinte à la naturalité des lieux. Dans une volonté de cohérence avec les notions de naturalité et de sauvage, l'utilité et le sens de l'existence d'un parc à gibier devraient être débattus. La restauration (horéca) devrait également être orientée dans une démarche responsable (locale et durable de A à Z). L'émerveillement, l'authenticité ou encore le ré-enchantement doivent être considérés comme en continuité.

5. Education pour inciter des comportements et des ressentis “forêt”

Nous avons fusionné les propositions concernant l'éducation issues de la thématique naturalité et accueil du public étant donné qu'elles s'inscrivent dans la même perspective. Cette démarche rejoint la suggestion des acteurs du territoire lors de la réunion du 25 novembre 2019.

Les citoyens souhaitent que la forêt soit protégée, que son caractère naturel sous toutes ses facettes soit respecté, ce qu'ils estiment ne pas être le cas actuellement. Or, ils soulignent que le **respect est fortement induit par l'éducation et en particulier une éducation qui passe par des expériences privilégiées.** La naturalité fait spontanément l'objet d'expériences pour tout un chacun qui peut apprécier son contact. Mais c'est une autre facette de la naturalité qui est ici à développer, au-delà de la biodiversité, au-delà du sauvage. On n'expérimente pas la biodiversité. L'expérience ne renvoie pas au rationnel, elle renvoie au sensible. **La forêt naturelle doit aussi être envisagée comme un lieu sensoriel. C'est une vision de la naturalité différente, qui renvoie à la quiétude, à l'immersion, à la vue, à l'odorat, etc.**

Le collectif citoyen propose de développer **les relations entre la forêt et l'éducation mais pas que sous l'angle de la transmission de savoirs, également en termes d'expériences sensibles de la naturalité.** Au-delà, l'éducation au sens large est vue comme

étant un enjeu majeur du projet. L'éducation nourrit le respect et prévient les comportements qui sortent du cadre négocié. Elle doit porter non seulement **sur la forêt en termes de cycles naturels et de fonctionnement, mais doit aussi initier à la gestion elle-même. L'éducation destinée à TOUS les publics, peut également nourrir les bonnes relations entre acteurs qui se méconnaissent et donc améliorer la cohésion autour du projet** (ex : les naturalistes comprennent-ils et respectent-ils les chasseurs, et inversement ?). L'éducation est davantage envisagée en termes d'**incitation à des comportements plutôt qu'exclusivement dans une perspective didactique.** Des événements croisant différents publics doivent **permettre des rencontres autour de la forêt**, au-delà de la possibilité de développer des panneaux didactiques dans des zones dédiées.



Communication

L'enjeu de communication a fait l'objet d'un débat entre les citoyens. Des demandes ont été adressées aux citoyens :

Acceptez-vous de communiquer publiquement et/ou au collectif des acteurs la liste des noms des citoyens membres du collectif citoyen ? Quelle est votre position ? (Demande du collectif des acteurs du territoire)

- Le résultat de la discussion qui a émergé sur l'enjeu de la communication de la liste est la position suivante : en présence d'avis opposés à la communication de la liste, la liste des noms ne sera pas diffusée. La question pourra être discutée à nouveau ultérieurement.
 - Les citoyens auraient besoin de mieux comprendre l'intention et la finalité de la communication de la liste.
- Par ailleurs, il n'apparaît pas actuellement d'urgence ni de nécessité de communiquer publiquement. Le collectif ne souhaite donc pas désigner des porte-paroles.

Appel à citoyens pour participer à la conférence de presse du 18/11/19 (demande de la Fondation Pairi Daiza)

- La Fondation Pairi Daiza et la Région wallonne prévoient une conférence de presse le 18/11/19. Ils souhaitent que des citoyens y participent afin de témoigner d'un des projets en cours sur le territoire. 3 citoyens se sont proposés pour témoigner de leur expérience en tant que citoyen et non pas pour parler du contenu des propositions.



Identification des besoins pour la poursuite du travail

Demandes adressées au collectif des acteurs :

- Informations sur la thématique de l'économie (qui rencontrer ? Quels documents pourraient être utiles ?, etc.)
- Rappel de la possibilité d'adresser des propositions d'activités pour les deux collectifs

Demande adressée à l'équipe Trial :

- Accès aux informations à l'avance pour avoir le temps de s'approprier les données. Les citoyens ont largement souligné le caractère novateur et la qualité des grilles (les experts s'expriment rarement sur leurs valeurs et leurs souhaits, en particulier vis-à-vis de citoyens qu'ils ne connaissent pas, les citoyens ont besoin de davantage de temps pour se les approprier)



Commentaires en ligne

« Les informations de Alice confirment mes craintes : les conflits d'intérêts risquent bien de compromettre la finalité du projet. Je pense que notre rôle en tant que "collectif citoyen" est d'exiger que dans ce débat les intérêts de la forêt puissent primer sur les intérêts des autres intervenants. Des compromis seront nécessaires mais ne peuvent jamais se faire au détriment de la forêt. Cela implique de considérer la forêt comme un être à part entière et pas juste comme un environnement. Eric Domb allait dans le même sens lors de son intervention. L'Homme n'est plus au centre et la nature en périphérie, mais l'Homme et la nature coexistent. Tout comme nous, la forêt a des droits et ces droits doivent être défendus. Il y a des précédents par lesquels on a fait d'une zone choisie, en fonction de son intérêt comme écosystème, un sujet de droits. Je fais en ce moment des recherches à ce sujet, donc si vous avez des pistes ou des informations, n'hésitez pas à les partager

[...]

Il me semble que malgré toutes nos bonnes intentions nous restons dans une approche très anthropocentrique. En effet, nous essayons de prendre en compte les désirs, souhaits et intérêts de toutes les parties (humaines) qui sont en relation avec la forêt mais quid du premier intéressé: la forêt elle-même. Que veut la forêt, c.à.d les animaux, les plantes, les rivières etc ? Quels

sont ses souhaits, ses droits ? Nous sommes conscients que la forêt est menacée, mais in fine, n'est-ce pas la crainte que notre propre existence soit menacée en cas de disparition des forêts qui nous fait réagir ? Pour sortir de cette approche anthropocentrique, ne faudrait-il pas donner une voix à la forêt, lui donner la possibilité de s'exprimer et de faire valoir ses besoins et désirs ? Ne devrions-nous pas, en tant que citoyens, être à l'écoute de la forêt et être son porte-parole, chargé de défendre ses intérêts et ses droits dans tous les débats et prises de décisions qui la concerne ? Peut-être devrait-on, dans le futur considérer la forêt comme une personne juridique, comme l'est une entreprise, représentée par un comité de citoyens, ce qui permettrait d'entamer des procès contre des éventuels devastateurs ou pollueurs. Une telle approche exige évidemment de se défaire d'un monde où l'Homme est le seul sujet qui a des droits. Est-ce imaginable ? J'espère que cette réflexion nourrira nos discussions prochaines ».

Jacques

« [...] Je pense qu'il faut faire bouger les choses ! Ensemble définir des accords forts et précis, qui pourraient laisser la forêt s'épanouir, autant que nous le sommes lorsque nous la visitons ».

Catherine

JOURNÉE CITOYENNE 3

Économie

Programme

8h45	Accueil
9h	Bienvenue et tour d'inclusion
9h40	Discussion rapports et demandes du collectif des acteurs
10h20	Pause
10h30	Atelier 1 économie et forêt – collectif
11h45	Repas
13h30	Atelier 2 économie et forêt – petits groupes
15h15	Pause
15h30	Préparation des prochaines étapes
16h15	Mot de clôture et verre de l'amitié



Objectifs de la journée

- **Objectif principal** : élaborer des propositions que les citoyens seraient prêts à défendre sur la dimension économique du projet et de la forêt de Saint-Michel Freyr
- **Objectifs secondaires** : échanger sur le contenu du rapport des acteurs sur la naturalité, poursuivre ainsi le processus itératif et répondre aux demandes et questions du collectif des acteurs.

Remarque : le rapport des acteurs sur l'accueil du public n'ayant pas été transmis au collectif citoyen à temps, il sera abordé lors de la prochaine rencontre.

Présentation générale de la journée

Lors du tour d'inclusion, plusieurs citoyens ont manifesté une appréhension face à la thématique de l'économie. Seule une personne a mentionné que ce sujet l'intéressait particulièrement. Au premier abord, penser la forêt à travers l'enjeu économique n'apparaissait pas comme quelque chose de captivant bien que tous les participants admettaient que c'était important dans le cadre du projet. Or, à la fin de la journée, ils ont reconnu avoir passé une journée particulièrement productive et intéressante et étaient satisfaits du travail réalisé.



Méthode de travail

Le travail sur la thématique économie était organisé en 2 ateliers :

1. Atelier collectif

Le premier atelier visait une appropriation collective de la note de réflexion sur les modes de financement du projet Saint-Michel Freyr rédigée par l'équipe Nassonia et des grilles d'entretien des acteurs du territoire et des experts. Il s'agissait de répondre aux questions suivantes : qu'est-ce que j'ai appris ? Qu'est-ce qu'il faut retenir ? Avec quoi suis-je en accord ou en désaccord ?

Selon un processus cumulatif, ces échanges ont permis d'égaliser le niveau de connaissance entre les citoyens sur les informations et les propositions émises par l'équipe Nassonia et par les acteurs et experts. Cette démarche a également permis de développer une approche critique¹ et d'approfondir les propositions tout en les confrontant aux valeurs et aux visions citoyennes.

L'émulation née de ces échanges a fait émerger de nouvelles propositions qui ont été ajoutées aux propositions existantes.

En plus de mettre en commun les apprentissages des grilles et de générer de nouvelles propositions, ce premier atelier a permis de préparer le travail d'approfondissement du second atelier.

2. Atelier en groupes

Le second atelier consistait en un travail en 4 groupes de 4 à 5 personnes pour approfondir 2

propositions au choix en matière d'économie. Les groupes ont été invités à compléter une grille par proposition. La première proposition devait être une proposition abordée dans l'atelier 1 et la seconde proposition devait être une proposition inédite.

Les grilles comptaient 5 cases : description, valeurs, arguments, incompatibilités et questions.

Les résultats ont ensuite été présentés et discutés en séance plénière. Au total, les 4 groupes ont formulé 7 propositions.

Flashback : que s'est-il passé depuis la dernière journée citoyenne ?

Positionnement du collectif citoyen sur le choix du nom du projet "Nassonia"

À la suite de l'intervention de Maïté Loute sur le processus du choix du nom du projet Nassonia, le collectif citoyen demande d'acter sa position.

Les participants ressentent une forme de déception et de l'incompréhension. Deux dimensions sont à prendre en compte : d'une part, le processus de prise de décision, et d'autre part, le nom même de "Nassonia".

- **Méthode** : les citoyens ont été invités à faire des suggestions dès la première journée citoyenne (14/09/19). Ils ont découvert le nom définitif lors de la conférence de presse (18/11/19), sans explication sur le processus et la prise en compte

1. Cette approche critique a consisté en une mise en dialogue des différentes perspectives et en l'identification des points de vue contradictoires et des controverses.

ou non de leurs suggestions. Cela les interpelle sur la cohérence du processus et la considération qui sera réservée à leurs propositions.

- **Nom** : le choix du nom est interprété comme la réponse à une insatisfaction générée par le projet de Nassogne. Les citoyens craignent que cela ne favorise pas l'adhésion du public local qui a la mémoire des événements passés. Ce nom est le reflet d'une initiative non aboutie qui, a fortiori, a nourri des tensions localement.

La charte graphique et le logo n'étant pas encore décidés, un signe positif pourrait être envoyé dans les choix qui seront opérés.

Initiative d'enquête citoyenne : statut juridique de la forêt (la forêt comme sujet de droit)

La méthode mise en place est conçue pour que les citoyens puissent eux aussi mener des recherches, se documenter, "enquêter" sur différents sujets. Depuis plusieurs mois, un participant a ainsi entamé une enquête sur le **statut juridique de la forêt et plus particulièrement sur la possibilité d'en faire un sujet de droit**. Il a donc été invité à prendre la parole pour présenter l'avancement de son travail. Le sujet a été qualifié par les citoyens de "fondamental et novateur" et étroitement lié aux valeurs qu'ils souhaitent défendre. Face à l'intérêt de ces recherches pour alimenter une proposition apparue dès la première journée citoyenne, il a été proposé qu'une note de synthèse soit rédigée et partagée avec l'ensemble du collectif citoyen qui pourra y réagir sur la plateforme de partage. Cette

note sera discutée lors de la prochaine journée citoyenne (14/03/20).

Collectif des acteurs : rapport naturalité et demandes du collectif des acteurs

Feedback contenu

L'équipe Trial a présenté le rapport des acteurs sur la naturalité en reprenant les points saillants de chacune des propositions évaluée à travers une grille de critères (caractère pertinent, innovant, incompatibilités, exportabilité, manques, autres). Ce compte rendu n'a pas fait l'objet de commentaires ou de remarques particulières. Les citoyens ont pris acte de la contribution du collectif des acteurs à leurs propositions.

Demande des acteurs sur l'enjeu de la chasse

Lors de la dernière réunion du collectif des acteurs, les participants ont été étonnés de l'absence de débat sur les enjeux de la chasse. L'équipe Nassonia a rappelé qu'elle n'en a pas fait une thématique à part entière mais qu'elle sous-tend la plupart des autres thématiques. Par ailleurs, l'absence de représentants du monde de la chasse au sein du collectif des acteurs rend difficile le dialogue sur ce thème. Néanmoins, le collectif des acteurs demande aux citoyens de pouvoir aborder cet enjeu majeur et de tenter de se positionner.

La question a donc été abordée lors de la journée. Le collectif citoyen constate un manque de

moyens pour la traiter, d'autant que l'expérience rapportée par les participants de la poussée silencieuse qui s'est déroulée le 16/01/20 est que le territoire abrite une "chasse idéale". L'attention devrait donc se poser davantage sur **les relations de chasse entre le territoire de Nassonia et ses voisins**. La question à formuler serait la suivante : **"qu'est-ce qui pourrait amener un changement dans le monde de la chasse ?"** Le collectif a bien conscience que même si cet enjeu sort du cadre de leur participation et du cadre territorial du projet, l'influence réciproque des territoires doit être prise en compte ainsi que le pouvoir de recommandation du collectif citoyen dans la construction du Master Plan. **Plusieurs pistes intéressantes ont émergé qui devront notamment être nourries par l'atelier chasse organisé par le DNF le 08/02/20 mais aussi par les discussions lors d'une prochaine journée afin, éventuellement et dans la mesure des moyens disponibles, de dégager des propositions.**

Les premiers éléments de discussion sont les suivants :

- Il a été suggéré que le sujet d'une "chasse éthique" soit porté à la connaissance **des élus politiques des communes avoisinantes du projet**. Une **campagne de persuasion devrait être menée** pour encourager la diffusion des pratiques d'une chasse "plus éthique". Plusieurs pistes et arguments pourraient être mobilisés :
 - ▶ création d'un "Label chasse" pour permettre aux territoires qui pratiquent la poussée silencieuse de se mettre en réseau et de donner une visibilité à ces pratiques plus éthiques
 - ▶ des choix politiques plus "propres" au niveau du type de chasse pratiqué dans la commune : les communes pourraient ainsi imposer la poussée silencieuse (comme cela a été fait à Bütgenbach), interdire le nourrissage...



- ▶ montrer, chiffres à l'appui, la réalité des gains rapportés par la chasse (voir les chiffres de la chasse à Bütgenbach depuis 1994), des coûts engendrés par une chasse mal gérée actuellement (destructions par le gibier...).
- Au-delà de cette approche par les communes avoisinantes, d'autres pistes ont émergé pour encore **améliorer le fonctionnement de la chasse sur le territoire de Saint-Michel Freyr**. Si la chasse est déjà bien gérée par le DNF, elle pourrait encore développer son modèle afin d'inspirer d'autres territoires et de manière indirecte, lutter contre les dérives du monde de la chasse.
 - ▶ La chasse n'est pas payante mais elle a un coût. Elle pourrait devenir payante ou demander au minimum une participation aux frais (repas...).
 - ▶ La volonté du roi Baudouin de mettre la forêt à disposition du public et de

gérer de manière modèle la chasse sur le territoire de SMF passe notamment par le travail et les décisions prises au Conseil de Gestion des Chasses de la Couronne. Cet organe pourrait intégrer un ou des représentants citoyens qui participeraient aux décisions de gestion. Cela rejoindrait la volonté d'ouverture aux citoyens et consoliderait l'éthique revendiquée dans la gestion cynégétique du territoire. Par ailleurs, cela éviterait des risques de prise de pouvoir par des acteurs privés et un ressenti d'opacité dans le mode de gestion. Ce dernier point pourra être approfondi lors de la journée 4 qui sera consacrée à l'Agora et à la place des citoyens dans le futur.

Le sujet de la chasse et les idées et pistes développées depuis le début des travaux du collectif citoyen continueront d'être alimentés notamment par les activités et les journées à venir.



PROPOSITIONS CITOYENNES

Propositions citoyennes
en matière d'économie

**Positionnements citoyens
sur les propositions des
grilles et de la "note de
réflexion sur les modes de
financement"**

Afin de formuler des propositions
citoyennes en matière
d'économie du projet, le travail
débuté par un **atelier cumulatif**
en grand groupe, sous la forme
d'un débat ouvert autour des
propositions des acteurs, avec

pour objectif l'identification
de points de débat, de points
d'attention et la formulation de
questions. Trois thématiques
économiques principales
issues de la note et des grilles
d'entretiens des acteurs ont
été discutées et ont amené les
citoyens à se positionner :

(a) la monnaie locale (et ses
interdépendances aux sujets du
circuit court et du label),

(b) les services écosystémiques
(pertinence et positionnement en
termes de valeurs à défendre) et



(c) la sylviculture de qualité (approfondie dans les propositions citoyennes).

- Monnaie locale - circuit court - label

L'atelier débute par un débat autour de la proposition de mettre en place une **monnaie locale**. Cette proposition est interprétée comme une volonté de réinvestir les valeurs associées aux ressources forestières dans l'économie locale. Elle est associée à des enjeux de **traçabilité** (où va la richesse générée par la forêt ? Que permet-elle de financer ?).

Un des attraits de cette proposition réside dans le fait de penser l'économie en termes de rapports au territoire et à la forêt, de voir différents projets économiques comme autant de manière de rendre compte des relations entre la forêt et le(s) territoire(s) environnant(s). Dans une démarche territorialisée, la richesse engendrée par les ressources forestières devrait idéalement être au moins en partie investie localement, pour soutenir des projets locaux répondant à des critères précis. Afin d'aller plus loin, il serait pertinent d'explorer et de retenir les apprentissages liés à d'autres initiatives similaires (ex : Volti, Epi Lorrain, etc.).

Ce premier échange amène le collectif à s'interroger sur la notion de **circuit court** :

- ▶ Serait-il possible de lier auberges, restaurants et producteurs locaux autour d'une monnaie ?
- ▶ Comment définir l'échelle « locale », qu'est-ce qui définit la « localité » ?

- Quelles complémentarités et quelles incompatibilités possibles avec la monnaie unique ? Comment rendre cette monnaie inclusive et ne pas en faire un outil de repli sur soi ? Les monnaies locales reposent sur des chartes qui sont en soi des outils de négociation collective des valeurs associées aux projets défendus sur un territoire. Dans cet ordre d'idée, la création d'un **label** (dont les détails seraient encore à explorer, associant autant de ressources et de valeurs que la chasse, la forêt, le bois, la production locale, etc.) est vue comme une alternative.

- Positionnement sur les services écosystémiques

Bien qu'il soit plébiscité par les experts interrogés, la plus-value et l'actionnabilité du concept de "**service écosystémique**" font débat. Les services rendus par la forêt sont multiples, parfois difficiles à chiffrer. Le concept de service écosystémique est d'abord mobilisé aujourd'hui par les scientifiques pour souligner la nécessité de produire des évaluations plus complètes/fines des ressources naturelles. Il s'agit également d'un outil de **reconnaissance** de la valeur associée à une forêt au-delà des services d'approvisionnement évidents que sont la chasse et la production de bois. Au-delà de ces enjeux de connaissance et de reconnaissance, les principes de monétarisation et de financiarisation de la nature soulèvent des **questions d'éthique et de valeurs**. Aux réflexions sur les perspectives de modes de financement alternatifs et innovants (ex : contributions volontaires pour services rendus, investissements

publics, etc.), doivent s'ajouter des réflexions sur les dérives possibles. Va-t-on vers un droit de jouir de la forêt réservée aux plus riches? Faut-il payer les propriétaires privés qui détiennent et entretiennent des forêts? Faut-il encourager à monétariser ce qui est naturel dans un écosystème et devrait être valorisé et reconnu comme tel? Ne devrait-on pas inverser la perspective et faire payer ceux qui empêchent la nature de fonctionner normalement?

- Sylviculture de qualité

La **sylviculture dite "de qualité"** fait également débat. Le principe de viser une forme de qualité négociée en tenant compte d'autres enjeux écologiques plutôt qu'une production maximale de bois à court terme est soutenu par les citoyens. Mais quels critères prendre en compte dans la définition de la qualité? A quelles conditions une sylviculture environnementalement responsable est-elle rentable? Comment tenir compte du contexte de changement climatique? Quelle place dans les forêts du futur pour le hêtre? Le douglas? Le mélèze? Si on effectue des coupes de résineux, cela permettrait de financer la replantation

pour le futur. On peut aussi développer des essences en fonction de l'exploitation qu'on veut en faire (pas uniquement sur le critère de la biodiversité) et en cohérence avec les sols, les changements climatiques etc. Le modèle proposé par le projet Sonian en forêt de Soignes est évoqué comme valorisant un circuit court (ressource bois utilisée pour produire des bancs d'écoles). Pourquoi ne pas penser l'exploitation sylvicole à partir de la finalité du bois? Pourquoi ne pas penser, par exemple, à la fabrication des clôtures qui seraient nécessaires dans le projet Nassonia?

Une approche trans-sectorielle de la gestion des ressources est nécessaire. Par exemple, si protéger un arbre contre les dégâts "gibiers" coûte 3 à 4 fois son prix, mieux gérer le gibier permettrait de revoir ces coûts à la baisse. Or, actuellement, les coûts engendrés par l'augmentation des densités de gibier ne sont pas assumés par ceux qui en retirent les bénéfices! La **temporalité** des arbres (elle-même variable d'une essence à l'autre), celle de la chasse, celle de la faune sauvage ou encore celle de l'économie sont différentes. La rentabilité de la chasse est une rentabilité à court terme. **Comment agir sur la temporalité de l'économie?** Il faut sortir de l'idée de rentabilité telle qu'on l'utilise actuellement.

En résumé, le collectif estime qu'il s'agit de **penser la sylviculture et plus largement l'usage rationnel des ressources de la forêt en termes** :

- ▶ de nouvelles filières,
- ▶ d'usages,
- ▶ de compétences...

... à re-territorialiser, à favoriser en circuit court, locaux, disponibles sur le territoire.

Il est nécessaire de poursuivre **l'explicitation des besoins** de la forêt. Au-delà des besoins actuels déjà identifiés (organisation de la chasse, entretien des chemins, des clôtures, ...), **les besoins et économies possibles à venir doivent être explorés et priorités**. La question de l'économie devrait commencer par : **de quoi a-t-on besoin ?** La note de l'équipe Nassonia ne permet pas de répondre clairement à cette question à ce stade du projet. Il y a les coûts actuels : sylviculture, chasse, temps de travail du DNF, gestion forestière etc. Mais à Nassonia, on est dans une forêt qui a des projets et ces projets ont un coût. Les nouvelles activités envisagées impliquent des investissements. Parmi celles-ci, l'Agora Citoyenne elle-même nécessite des moyens pour sa mise en place et son fonctionnement. Des économies d'échelles peuvent être envisagées en travaillant l'exportabilité du modèle.

Propositions originales des citoyens

Les propositions des citoyens sur l'économie peuvent être rassemblées autour de deux thématiques : économiser en forêt et valoriser les produits de la forêt.

Proposition globale 1 -
Economiser en forêt : investir dans la participation pour réduire les coûts

L'économie de la forêt pourrait être optimisée grâce à une évaluation intégrée (trans-sectorielle) des coûts et bénéfiques, sous l'angle des usagers et des contributeurs (qui tire profit ? Qui paie ?), enrichie d'une réflexion ambitieuse sur les pistes de contributions par la participation. Si une gestion "ouverte", transparente et participative est susceptible de réduire les coûts, elle nécessite elle-même des ressources et investissements propres : coût de mise en place et de fonctionnement, coûts pour les divers acteurs liés à la régulation plus transparente de l'économie de la forêt.



Proposition spécifique 1 : diminution des coûts

Description	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne gestion et donc optimisation des dépenses • La gratuité de la chasse doit-elle être maintenue au vu des coûts induits ? Ex.: PAF pour les repas payés par les chasseurs ? • Valoriser et envisager des chantiers de gestion bénévoles: caillebotis, entretien des chemins... inclure comme acteurs bénévoles des mouvements de jeunesse mais aussi des personnes précarisées souvent jeunes et qui ont besoin de projets mobilisateurs pour envisager leur réinsertion dans la société (SDF, prisonniers, ... ?) • Eviter des interventions coûteuses en privilégiant des solutions naturelles et des travaux durables (clôtures, doubles clôtures toujours nécessaires ?) • Envisager des zones naturelles où la gestion est limitée (ex. : éviter la plantation d'épicéas qui nécessite un drainage, provoque des inondations en aval des massifs, un mauvais stockage du CO²). Et donc adapter le choix des essences à planter en fonction des sols, mais aussi en fonction des changements climatiques. • Maintenir la suppression du nourrissage qui est coûteuse dans les chasses périphériques au projet Nassonia et maintenir la pression sur le gibier pour en limiter l'impact sur la régénération naturelle. • Mutualiser les projets et notamment les demandes de subsides qui demandent du temps, des compétences spécifiques et des moyens humains significatifs. • Eviter la privatisation du lieu car souvent synonyme de recherche de rentabilité et d'une gestion plus coûteuse. • Parrainer une zone spécifique de la forêt exemplaire pour sa gestion économe.
Valeurs	<p>Le but de l'économie n'est pas seulement de ramener de l'argent mais aussi d'être au service de l'humain. Autres valeurs: gratuité, exemplarité, sensibilisation, responsabilité, rapport au temps, responsabilité sociale, public-acteur, sobriété</p>

Arguments	Lutter contre les dérives de l'économie de marché, la consommation effrénée de nos sociétés, être moins dépendant de la rentabilité, des communes, du public, ... Partir d'un état des lieux des coûts et dépenses et donc définir précisément les besoins pour rencontrer les objectifs du projet.
Questions	Quels sont les coûts réels ? Quelles sont les dépenses liées à la forêt ? En corollaire, de quel budget a-t-on besoin ?

Proposition spécifique 2 : implications bénévoles au sein de la forêt

Description	<p>Signalisation, entretien, nettoyage, plantation, répertoriage des espèces (cf. Natagora), etc. effectués par des organismes volontaires (ex : scouts, classes vertes, asbl, associations de faits, ...).</p> <p>Faire de la sensibilisation pour augmenter l'implication des citoyens grâce aux écoles, aux événements locaux (cf. raid VTT), accompagnement lors de chasses (cf. poussées silencieuses, activités avec le DNF), grands feux, etc.</p>
Valeurs	Education, implication, accès libre, responsabilisation, sensibilisation, gratuité, public acteur, protection, respect, éducation, exemplarité, ...
Arguments	Réduction des coûts d'entretien, passage de connaissances d'une génération à l'autre, transmission du respect du travail accompli.
Questions	<p>A quelle échelle implique-t-on les citoyens ?</p> <p>Quel niveau de formation nécessaire pour ces tâches ? Faut-il un encadrant pour chaque activité ?</p>

Proposition spécifique 3 : chantiers participatifs volontaires

Description	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la replantation par des volontaires, entretien des parcelles, miradors, chemins, ... • Volontariat proposé aux mouvements de jeunesse, aînés, étudiants, time building, participation à des “chantiers”. • Réciprocité entre l’Homme et la forêt : marche adeptes, VTT, ... demander une “participation” symbolique aux participants dans le but de “soutenir” le projet-forêt. • Collaboration avec l’enseignement section horticulture - bûcheron pour des journées d’entretien, de plantation, ... journées provinciales “forêt propre”, ... • L’encadrement des organisations devrait être effectué par un collectif de volontaires afin de ne pas engendrer de coût au projet.
Valeurs	Implication, sensibilisation, engagement, multiplicité des rapports à la forêt, respect, éducation
Arguments	Réciprocité entre l’Homme et la forêt. Gratuité du geste. Manière de faire comprendre à un plus large public l’importance de la forêt.

Proposition spécifique 4 : développement de nouvelles activités

Description	<ul style="list-style-type: none"> • Journées / séjours pédagogiques écoresponsables (entretien de la forêt...) + appel à des groupements scouts, ... • Balades de sensibilisation et de découverte de la nature, activités bien-être, marches silencieuses, yoga, VTT, guides nature, ... • Journée d’échange entre différents acteurs, partage de pratiques, ... • Découverte des métiers d’autrefois de la forêt dans la forêt.
Valeurs	Citoyenneté, respect, public acteur, engagement, héritage, sensibilisation
Questions	Gratuité à l’accès vs activités payantes et encadrées

Proposition globale 2 - Valoriser les produits de la forêt : vers une approche territorialisée et croisée de la sylviculture de qualité et des modes de chasse alternatifs

Les citoyens proposent de fonder les futurs choix de gestion sur une réflexion territorialisée de la notion de "qualité" qui permettrait de dégager des critères s'appliquant à la fois à la chasse et à la sylviculture. Au-delà des critères conventionnels propres à chaque secteur (chasse et sylviculture), la qualité serait ainsi définie en partie, par exemple, en tenant compte des compétences, de l'histoire et des besoins du territoire. Des représentants citoyens du territoire pourraient ainsi défendre ces critères et valeurs en prenant part, par exemple, à certains organes de gestion. Ce qui les rendrait capables de mieux comprendre, défendre et se faire porte-paroles de la forêt et de ses modes de gestion.



Proposition spécifique 5 : valorisation cohérente des produits de la forêt

Description	<ul style="list-style-type: none"> • Constatant que le prix des épicéas chute et que, bien souvent, ceux-ci sont envoyés en Chine pour être traités et puis renvoyés chez nous pour les charpentes, se pose une question importante: comment alléger les contraintes sur les PME locales et soutenir une filière locale économiquement rentable? <ul style="list-style-type: none"> ▶ via un label local de qualité, spécifique, éthique ▶ via une coopérative ▶ via une infrastructure locale comprenant la mutualisation des frais (co-working, bureaux partagés, secrétariat commun, douches communes, ...) • Valoriser et optimiser des essences locales utilisées dans des créneaux économiques spécifiques et porteurs (bouleau, châtaignier, érable, ...) • Aller vers une forêt appliquant les découvertes récentes notamment en permaculture, communication entre espèces (symbiose) • Créer un lien structurel avec le Fourneau Saint-Michel, valoriser la buvette du fourneau, le musée (histoire locale (fer), mais aussi la forêt, son histoire, son évolution, les enjeux et réalisations contemporaines, l'histoire des armes, de la chasse...) • Vente de bois de chauffage coupé et préparé sur place, donc en allant plus loin que la vente des houppiers • Utilisation de chevaux pour l'exploitation du bois (les grosses machines détruisent les sols pour 80 ans!), il s'agit là d'un patrimoine culturel et donc d'un métier à valoriser, envisager un quota minimum d'exploitation douce • Valorisation du gibier chassé "label" Nassonia, animaux de qualité, non stressés par les battues à cors et à cris. Envisager d'aller jusqu'à la découpe et la vente au détail, la demande existe et même si le coût est plus élevé, la qualité sera meilleure.
Valeurs	Sobriété, contemplation, rapport au temps, valorisation locale, qualité de l'alimentation, circuits courts.
Arguments	Eviter une exploitation anarchique, travailler à taille humaine, valoriser les savoirs locaux et les métiers anciens, patrimoine culturel.

Questions	De telles propositions questionnent la rentabilité des filières locales, l'exode rural, la difficulté des exploitations de petite taille locales. Elles questionnent aussi la taxation des produits locaux et les accords commerciaux qui favorisent des pays lointains où les coûts sont moindres en termes de main d'œuvre. Quelle est la responsabilité du politique pour soutenir de telles propositions?
-----------	---



Proposition spécifique 6 : sylviculture de qualité

Description	Réfléchir à une nouvelle diversité d'essences indigènes en fonction des sols et du réchauffement climatique attendu. Créer un agenda reprenant les périodes de coupes à envisager, puis des plantations à réaliser par la suite. Il faudrait déterminer les zones "dépérissantes" actuelles et exploitables tout de suite (conifères et hêtres). Ceci permettrait de financer les futures et nouvelles plantations. Etaler les plantations dans le temps pour pouvoir aussi étaler les exploitations futures (les plus rapides possible). Miser sur différentes essences : pousse plus rapide pour certaines plantes, qualité de bois pour d'autres, ... Il faudrait favoriser au maximum les filières locales pour la coupe, la revalorisation du bois (pour les piquets nécessaires aux clôtures à réaliser dans le projet par exemple)
Valeurs	Forêts multiples , exemplarité, richesse écosystémique
Arguments	Profiter des zones malades et dépérissantes à gérer (cartes du TFE) pour en faire de grandes zones laboratoires et rentables à moyen et long terme. Augmentation de la biodiversité végétale et animale par la diversité des essences. Atténuation des effets du changement climatique
Questions	Enquête sur les débouchés potentiels locaux des nouvelles essences

Proposition spécifique 7 : modes de chasse alternatifs

Description	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier les modes de chasse : continuer à promouvoir les modes de chasse éthiques, initier les nouveaux chasseurs aux bonnes pratiques et faire en sorte qu'elles perdurent, arrêter le nourrissage du gibier (pour l'appâter, exception pour des cas particuliers comme la sous-population, les difficultés climatiques) • Instauration d'un label de qualité pour garantir le respect des critères mentionnés en haut. • Instaurer des horaires/périodes de chasse bien définis pour que les différents acteurs/utilisateurs de la forêt puissent en profiter de manière égale. • Pourquoi ne pas faire des "safari photos" comme en Afrique pour les gens qui cherchent le contact avec la nature mais qui ne veulent pas tuer ou perturber plus que de raison la faune et la flore de la forêt, et ainsi sensibiliser un plus large public ? • Faire appel aux sponsors, parrainage ou aux dons pour mettre en place ces modes de chasse alternatifs ou les faciliter
Valeurs	Education, implication, accès libre, responsabilisation, sensibilisation, gratuité, public acteur, protection, respect, éducation, exemplarité, ...
Arguments	<ul style="list-style-type: none"> • Changer l'image de la chasse qui a parfois mauvaise presse (label de qualité) • Enrayer la surpopulation de gibier (parfois nuisible) pour diminuer le prix d'entretien des jeunes plantes • Diminuer la pollution des sols due aux métaux utilisés dans les munitions pour la chasse
Questions	Qui va promouvoir ces types de chasse alternatifs ? Peut-on avoir l'appui des Chasses de la Couronne (qui servirait d'exemple) ? Comment faire respecter et perdurer ces modes de chasse ? Qu'en est-il de l'implication des chasseurs plus traditionnels dans ces autres approches de la chasse ?

Identification des besoins pour la poursuite du travail et les prochaines étapes

Méthodologie

Les participants présents valident la méthode et proposent de poursuivre sur le même modèle (entretiens, grilles/notes des acteurs, experts et gestionnaires).

Invitation

Pour répondre à la demande formulée lors de la première journée de "co-construire des solutions face au risque perçu d'instrumentalisation" de la participation citoyenne, le collectif citoyen a rencontré Eric Domb le 9 novembre 2019. Dans cette même démarche, l'autre partie signataire du contrat de gestion - c'est-à-dire le cabinet du Ministère responsable des forêts (Céline Tellier) - est invitée à rencontrer les citoyens lors de la journée sur la future Agora du 14 mars. Cette rencontre durera 1 heure et permettra aux citoyens d'adresser des questions sur les intentions et les attentes du travail qu'ils sont en train de réaliser.

Présence d'observateurs

- Les membres de l'équipe Trial sont suivis par un Conseil scientifique qui a pour mission d'évaluer la méthode scientifique transdisciplinaire mise en place dans le cadre du projet FNRS-WISD. Trois membres de ce conseil ont demandé de pouvoir évaluer le travail des chercheurs in situ en assistant à une journée citoyenne. Les citoyens ont

accepté la présence de ces chercheurs lors de la journée du 14 mars. Il s'agit de Philippe Chamaret (Directeur de l'Institut éco-citoyen pour la connaissance des pollutions de Fos-sur-Mer), Anne Tricot (chercheuse en géographie et sociologie des risques environnementaux à l'Université Aix-Marseille) et Tania Walisch (Chercheuse et conservatrice au Département Population Biology and Evolution au Musée national d'histoire naturelle de Luxembourg).

- Valentin Claes est un nouveau membre de l'équipe Nassonia. Il a demandé d'assister à une journée citoyenne afin de se rendre compte de la dynamique de travail réalisé par le collectif et des enjeux liés à la participation citoyenne dans le cadre de la gestion du projet. Les citoyens ont accepté sa présence comme observateur lors de la prochaine journée.





Commentaires en ligne

« [...] Je pense que le territoire “Saint-Michel” est trop petit pour y envoyer multitude de petits projets touristiques, dont je pense d’ailleurs que les revenus resteront erratiques et modiques dans la mesure où “l’accès” en soi doit rester libre/gratuit pour les citoyens ... Par contre, je me demande si une valorisation de la forêt en tant que “poumon” de la planète (pour sûr d’ailleurs la raison pour laquelle la nature a créé ce type de milieu) ne serait pas un revenu régulier et non-négligeable pour les communes ou entités forestières en opposition aux communes urbaines/ industrielles. Une idée de vente de “quota CO²” entre une région “poumon” et une région “polluante” ? (Un peu dans le style de la revente des quotas laitiers). Après tout, les régions/ communes urbaines ou industrielles qui encaissent les taxes environnementales (et autres taxes, grâce à la “richesse” de leur région), ne seraient que honnêtes en cédant une partie de ces revenus aux entités qui maintiennent (entretiennent) le poumon qui va compenser pour leur pollution ? Si c’est l’État qui encaisse ces revenus ... je pense qu’un juste retour serait à plaider ... Peut-être une idée irréaliste, mais qui semble être de bon sens ... d’ailleurs suggérée par le texte “note sur l’économie”. Hormis cela, je n’ai pas d’idées “magiques “ du style, “planter des arbres à sous” ! »

Elise

« Réflexion : étant donné que 100% de SMF est Natura 2000, je crains que ce soit les plus réticents à toute discussion qui pourraient changer leur point de vue ? Natura 2000 est un projet de l’Europe, donc un règlement, des obligations, etc - difficile d’introduire le « bon sens » dans un règlement européen ? »

Bertrand

JOURNÉE

CITOYENNE 4

Participation citoyenne durable

Introduction

Intention du rapport : des propositions, de citoyens à citoyens

Le présent rapport porte sur la thématique "participation et future Agora". Contrairement aux précédents rapports citoyens, ce document s'adresse au collectif citoyen et non au collectif des acteurs du territoire. Il s'agit en effet d'un texte au statut intermédiaire, supposé alimenter le dialogue entre les citoyens autour de la thématique. En effet, un groupe restreint de citoyens, accompagné de l'équipe de recherche, a fourni le travail présenté ici. Ce rapport vise à expliciter leur démarche, présenter et décrire le processus de travail qu'ils ont suivi et les propositions citoyennes auxquelles il a abouti. Il n'a donc pas l'ambition d'être synthétique, au contraire, il a pour objectif de donner au reste du groupe accès à toute l'information disponible. Il revient sur le travail réalisé et offre des propositions construites qui vont aussi être des supports à débat et délibération. Il ouvre, nous l'espérons, la voie à une future délibération du collectif citoyen dans son ensemble, qui devrait porter sur la hiérarchisation de ces propositions (éventuellement enrichies, bonifiées). Ceci pour laisser la possibilité que la prise de décision reste du ressort de tout le groupe. Vous, à qui ce travail est adressé, êtes invités à le commenter et l'enrichir, ou encore à

poser vos questions, avec toute la bienveillance qui a caractérisé nos interactions jusqu'ici et plus largement dans le respect de notre charte. L'objectif est de pouvoir, à terme, présenter des propositions que l'ensemble du collectif citoyen est prêt à défendre.

L'annulation de la journée citoyenne du 14 mars et ses conséquences

Le 12 mars dernier, des mesures de confinement ont été prises par le Conseil national de sécurité empêchant les rassemblements de personnes. Depuis, les mesures ont été progressivement renforcées et la période de confinement a été prolongée sans annonce concernant la date de sortie. En quelques jours à peine et de manière relativement imprévisible, nous avons tous été contraints de revoir complètement le programme de nos activités. Le programme de la journée citoyenne du 14 mars et le travail d'enquête préparatoire auprès des experts ayant déjà été réalisés, l'équipe de recherche a décidé d'explorer la piste d'un fonctionnement à distance. Cette initiative était encouragée par plusieurs hypothèses :

- Les citoyens se connaissent, ont développé des compétences collectives et partagent une certaine culture du processus
- Le calendrier de dépôt du Master Plan restant inchangé (juin 2020), il est matériellement impossible d'envisager de simplement postposer la journée citoyenne avec les incertitudes sur la sortie du confinement

- L'équipe de recherche s'est engagée à créer un espace de travail citoyen innovant pour alimenter le projet Nassonia, la méthodologie de travail ne doit pas être considérée comme figée, elle a déjà fait l'objet d'adaptations précédemment, elle est explorée au service du processus et non l'inverse.

Présentation de la thématique

La thématique de travail ici développée porte sur la "future Agora" et plus largement la participation. Depuis le début du processus, cette thématique a été annoncée, au même titre que les autres chapitres du Master Plan. Mais la spécificité de cette thématique, que nous devons souligner, est que c'est la seule pour laquelle les citoyens ont développé une expertise et des compétences propres, tout au long du projet qui nous a réunis. En effet, si le présent travail est, comme ce fut le cas précédemment, alimenté par des avis d'experts et une note de cadrage, il valorise aussi et surtout l'expérience et les connaissances en matière de participation développées par les membres de l' "Agora en construction". Par ailleurs, il s'agit de situer impérativement l'expérience et les connaissances développées dans la proposition, le type de recrutement et le travail, tels qu'animés par l'équipe Trial. En effet, les chercheurs de l'ULiège, dans le cadre du projet Trial, expérimentent de manière très explicite une participation qui se veut très attentive aux avis et besoins des citoyens, qui valorise au maximum leurs compétences (des compétences qui se

développent aussi en cours de processus, qui ne sont pas figées) et leur créativité.

Pour le dire autrement, pour l'équipe Trial, le projet Nassonia est au moins autant au service de la participation que la participation est un outil pour le projet Nassonia. Elle a dès lors proposé et soutenu un collectif citoyen composé de personnes revendiquant des relations spécifiques à la forêt, des personnes prêtes à s'engager dans un travail intense pour plusieurs mois. Ces participants ont par ailleurs eu l'opportunité d'apprendre à se connaître, à travailler ensemble, dans un cadre favorable à l'expression de leur légitimité et de leurs compétences. Il ne faut pas oublier que l'équipe Trial dispose de moyens humains relativement importants et de compétences spécifiquement dédiées à la participation, ce qui n'est pas le cas de l'équipe Nassonia actuellement.

Entretemps, l'équipe Nassonia s'est forgée sa propre proposition en matière de participation citoyenne, compte-tenu de ses objectifs et des ressources disponibles. Cette proposition s'appuie, du moins à court terme, sur un modèle de participation "consultatif", mobilisant de manière ponctuelle des citoyens sur des thématiques qui ne relèvent pas de la gouvernance du projet. Les citoyens ont donc pu prendre connaissance de ce modèle consultatif qui sera adopté dans un premier temps et ont pu y réagir (que ce soit en adressant des questions ou en émettant des propositions sur des aspects opérationnels de ce modèle). Il faut cependant avoir conscience que l'expérience

des citoyens n'est pas celle de la consultation, mais de la collaboration par une délibération participative. Cela peut donc influencer l'adhésion à un modèle plutôt qu'à un autre. Par ailleurs, comme pour les autres thématiques, l'équipe Trial s'est engagée à nourrir des visions sur la future Agora à moyen et à long termes et n'a pas souhaité renoncer à ce mandat. Les propositions formulées ici permettront de valoriser au mieux l'expérience du collectif en matière de participation, de la formaliser et ensuite de pouvoir travailler à sa reconnaissance.

Présentation de la méthodologie

Objectif

Le mandat du collectif citoyen est de dégager des visions citoyennes de la future Agora et des propositions d'orientation sur la manière dont elle pourrait fonctionner (à court, à moyen ou à long terme) et auxquelles sont associées des valeurs à défendre.

Le cadre de Nassonia

Il est important pour les citoyens de travailler en ayant connaissance des limites imposées par le projet Nassonia. Notre cadre de travail est d'abord défini par un document de référence : la note de cadrage sur la future Agora de l'équipe Nassonia. Cette note rédigée par l'équipe projet Nassonia traduit et précise ce que le contrat de gestion signé entre la Fondation Pairi Daiza et la Région wallonne stipule en matière de participation citoyenne de l'Agora

pour les années à venir ainsi que les attentes de l'équipe projet dans les prochaines étapes qui suivront le dépôt du Master Plan (cf. note de réflexion sur la future Agora des acteurs et utilisateurs de la forêt de Saint-Michel, équipe Nassonia, Mars 2020).

Enquête préparatoire

Lors de la journée citoyenne du 27 janvier, les citoyens ont confirmé leur volonté de poursuivre la méthodologie d'enquête par entretiens de l'équipe Trial auprès des acteurs du territoire et des experts des thématiques. Comme ce fut le cas pour les précédentes enquêtes, ces entrevues ont ensuite été synthétisées dans des grilles afin de rendre plus accessibles les informations par les citoyens. Ils ont pu en prendre connaissance quelques jours avant la rencontre prévue.

Acteur du territoire

- L'équipe Trial avait réalisé un entretien avec Marie-Caroline de RND lors de l'enquête sur les thématiques de la naturalité et de l'accueil du public. A cette occasion, elle avait partagé ses apprentissages sur l'expérience de la mise en place de la charte forestière que RND avait dirigé. Nous avons donc repris cette grille.

Experts

- Marc Mormont (Professeur émérite de sociologie de l'environnement/ULiège) : expert en participation citoyenne dans le domaine de l'environnement

- Min Reuchamps (Professeur de sciences politiques/UCLouvain) : expert en participation citoyenne et démocratie participative
- Cédric Vermeulen (Professeur en foresterie/Gembloux Agro-Bio tech/ULiège) : expert en gestion forestière participative

Travail en 3 étapes

Initialement, la journée citoyenne devait s'ouvrir sur un moment d'échange d'expériences sur les activités qui se sont déroulées depuis la dernière journée citoyenne : atelier chasse du 8 février, réunion du collectif des acteurs du 17 février, balade guidée à Bilaude du 29 février, enquêtes citoyennes.

Dans un second temps, il était prévu de présenter les rapports du collectif des acteurs sur l'accueil du public et sur l'économie et de permettre une discussion afin de garantir une boucle rétroactive d'échange entre le collectif des acteurs et le collectif citoyen.

L'essentiel de la journée était consacré à la thématique de la future Agora. Elle devait se dérouler en 2 ateliers et 3 étapes. Un premier atelier collectif devait être consacré à une mise à plat des informations reçues.

1. Etape 1 - Intégration des informations et identification des points de débat et de propositions

Méthode : atelier collectif, échange en grand groupe sur les points d'apprentissage de la note sur l'Agora de l'équipe de projet

Nassonia et des grilles d'entretien selon une méthode cumulative.

- Identifier et partager les apprentissages pertinents pour réfléchir à la participation

Objectif : assurer que tous les participants disposent du même niveau d'information et que les éléments importants sont identifiés et situés dans le cadre du projet.

Les questions auxquelles il s'agissait de répondre étaient : quelles sont les attentes de l'équipe Nassonia en matière de participation pour la période qui suivra le dépôt du Master Plan ?

- Dégager les dimensions de la participation à débattre et pour lesquelles les citoyens souhaitent élaborer des propositions.

Objectif : déterminer les sous-thèmes dont vous souhaitez débattre et pour lesquelles vous formulerez des propositions dans l'étape 2.

Les questions auxquelles il s'agissait de répondre étaient : quelles sont les dimensions sur lesquelles on pourrait élaborer des propositions ? De quoi voulons-nous débattre ? (par exemple : le suivi citoyen du projet, les modalités de recrutement des citoyens volontaires, leur mobilisation, leurs interactions avec les autres organes du projet etc.)

2. Etape 2 - Formulation de propositions pour la future Agora

Méthode : ateliers en petits groupes ayant chacun la responsabilité d'une dimension pour laquelle il s'agit d'élaborer des propositions à partir de "grilles d'atterrissages" (dans un format similaire à celui que nous avons utilisé : description, arguments, valeurs etc.). Afin que les propositions soient recevables et traitables par le collectif des acteurs, le nombre de propositions est limité.

Objectif : formuler des propositions sur les sous-thématiques identifiées dans l'étape 1 en matière de participation citoyenne et de future Agora

3. Etape 3 - Hiérarchiser et temporaliser les propositions

Méthode : chacun des sous-groupes délibère et aboutit à l'aide d'un tableau récapitulatif à un ordre de priorité et une temporalité des propositions.

Objectif : déterminer les priorités, l'importance et la temporalité des propositions.

Présentation de la méthode à distance

A la suite de l'annulation de la journée du 14 mars et dans le contexte des mesures de confinement prises par le Gouvernement, l'équipe Trial s'est trouvée dans l'impossibilité de planifier une réunion pour alimenter le Master Plan en matière de participation citoyenne.

Maintien des principes méthodologiques

Une méthodologie de travail à distance a été proposée au collectif citoyen à partir d'une adaptation du travail en présentiel initialement prévu. Cette méthode a été présentée aux citoyens le 24 mars. Les citoyens ont alors été invités à en prendre connaissance et à évaluer leur capacité, leur disponibilité et leur motivation à y prendre part. Les participants devaient compléter un formulaire pour s'inscrire à la démarche.

Dans un premier temps, les 3 étapes présentées ci-dessus ont été maintenues. Les grilles étaient identiques aux grilles qui auraient été présentées aux citoyens lors de la journée du 14 mars.

C'est essentiellement la dimension délibérative et les modalités techniques qui ont dû être adaptées (nous y reviendrons dans le point suivant).

Néanmoins, nous verrons plus loin que le dispositif à distance n'a pas permis à tous les citoyens de s'y retrouver et affectait certains principes, certaines valeurs de la participation et certains aspects de la culture du collectif citoyen auxquels ils tenaient.

Outil technique

Il a été impossible de mettre en place des outils de vidéoconférence pour de multiples raisons : nécessité d'imposer un horaire de participation, difficulté technique d'organiser un débat avec une trentaine de participants.

Google docs a donc été choisi comme outil de participation à distance. L'avantage de cet outil est qu'il permet l'écriture collaborative et qu'il est fréquemment utilisé dans les milieux professionnels notamment parce qu'il est intuitif. A priori, il ne nécessite pas de compétences techniques spécifiques en informatique. Il suffit d'avoir un accès à Internet. Les citoyens ont été guidés à chacune des étapes. De plus, l'équipe Trial s'est tenue à disposition des citoyens qui pouvaient compter sur des horaires de permanence (qui permettaient de garantir une co-présence en ligne), sur la possibilité d'appeler à tout moment la responsable scientifique et sur les mails. Nous reviendrons plus loin sur les difficultés techniques rencontrées.

L'adoption d'outils numériques amène une fracture numérique, c'est-à-dire une inégalité d'accès à la technologie pour diverses raisons (accès à un ordinateur, à Internet, aux compétences techniques etc.). Le contexte de confinement ne permettait pas d'alternative qui ne passe pas par le numérique étant donné que l'objectif n'est pas d'émettre des avis individuels mais bien de co-construire des propositions sur base de délibération.

Malgré la motivation des inscrits, des limites techniques ont également été rencontrées par les participants qui ont nécessairement eu un impact sur le travail. Certaines ont pu être atténuées par des contacts téléphoniques qui ont permis d'apporter des éléments d'éclairage mais elles auraient certainement pu être évitées

dans un contexte de travail en présentiel : difficulté de compréhension des consignes, difficulté de visibilité des outils, malentendus sur les contenus etc.

Analyse de la participation volontaire à distance

Sur les 27 citoyens habituellement présents, seuls 11 se sont portés volontaires. Après quelques jours, 2 personnes se sont désistées. 9 personnes ont donc contribué activement aux documents en ligne. Ce chiffre pose la question de la légitimité et du statut du travail réalisé. Il est important de rappeler que la démarche participative est guidée davantage par un principe de diversité que par celui de représentativité. Néanmoins, si l'objectif n'est pas d'aboutir à un consensus sur le fond (puisque la diversité des points de vue est première), il est important que le résultat du travail soit le résultat d'une démarche acceptée et reconnue comme valable par l'ensemble du collectif.

Nous ne disposons pas encore de suffisamment d'informations pour expliquer les raisons de la non-participation. Il serait intéressant de contacter chaque citoyen pour mieux comprendre ce qu'il s'est passé.

Néanmoins, plusieurs participants ont écrit à l'équipe Trial pour partager des questionnements, de la motivation ou, au contraire, des réticences par rapport à la démarche proposée. En dehors des raisons externes (telles que des situations professionnelles

ou personnelles compliquées, une perte de confiance dans les autorités responsables du projet etc.), une série d'arguments méritent d'être analysés.

Ci-dessous, un tableau reprend les raisons de la participation et de la non-participation connues à ce jour (31/03/20). Il présente les arguments partagés par 7 personnes qui ont manifesté par mail, de manière individuelle ou au sein du groupe restreint, l'état de leur motivation. Pour être valide et permettre une analyse approfondie, il devrait être complété après une enquête auprès de l'ensemble des citoyens participant au collectif. Néanmoins, les arguments peuvent nous donner des pistes pour identifier et comprendre les réactions face à la proposition de participation à distance. S'il ne permet pas d'évaluer le poids en termes d'intensité ou de quantité, ce tableau présente la diversité des arguments mentionnés.

Pourquoi participer ?

- Motivation à faire exister un point de vue citoyen et veiller à le défendre
- Risque de ne pas avoir de point de vue citoyen sur le thème de la future Agora dans le Master Plan
- Méthodologie validée par les chercheurs et proposition démocratique à tous de s'investir

Pourquoi ne pas participer ?

- Importance de la dynamique du présentiel et des échanges d'idées entre les participants
- Perte de confiance sur la prise en compte des citoyens (monopole de la décision confortée avec la décision du nom du projet)
- Légitimité remise en cause par le faible nombre de participants (11 sur 27) : initialement, l'objectif était la consultation d'un groupe de citoyens composé d'environ 30 personnes
- Décrochage dû à l'absence lors de la réunion de janvier
- Non maîtrise des outils informatiques
- Contexte de crise où tout est en suspens renforce le sentiment d'inquiétude vis-à-vis du projet (risque d'instrumentalisation augmenté, suspicion sur le non report des échéances du projet)
- La nature du sujet le rend délicat à traiter à distance
- Lassitude des discussions et du manque d'action

Résultat du travail à distance

Etape 1 : apprentissage et point de vue citoyens sur les informations reçues

- Note de cadrage

Sur base de la lecture de la note de l'équipe Nassonia, les citoyens ont été invités à relever les aspects qui leur semblaient importants à retenir, à questionner ou à nourrir. Nous les avons structurés à partir des 3 points d'engagement formel mentionnés dans la note.

- Réunion annuelle, à l'invitation de l'équipe de projet, de l'Agora, composée à la fois des acteurs du territoire et des utilisateurs de la forêt de Saint-Michel Freyr, pour une information sur l'état d'avancement du projet, ses réalisations, les projets en cours et pour une réception des attentes, propositions ou remarques des acteurs et utilisateurs de Saint-Michel Freyr

Réactions/Remarques :

- ▶ Une réunion annuelle n'est pas un rythme idéal, les réunions devraient être plus fréquentes. Il s'agit donc de déterminer à quelles conditions une réunion annuelle serait satisfaisante : quel suivi, quels supports, quelle préparation ?
- ▶ Quelles relations/ répartition des rôles entre citoyens et experts ? Qui informe ? Qui propose ? En dehors des strictes réunions, comment faire vivre la collaboration ?

- Réunions par thèmes sur des enjeux spécifiques, dans le cœur du territoire de Nassonia ou dans ses interactions avec les cercles concentriques d'acteurs du territoire

Réactions/Remarques :

- ▶ Quels sont les thèmes et enjeux qui relèvent de la compétence de cette Agora ?
 - Dimension éducative
 - Valeurs partagées et défendues par le groupe
- Une mobilisation participative pour des chantiers, des inventaires, des suivis d'indicateurs (cf. démarches de nature participative), des animations, des participations à des événements, ... dans une phase volontairement active, sur le terrain, de cette dynamique citoyenne

Ceci pourrait fonctionner grâce à une "vitrine", un relais, porté par les citoyens eux-mêmes.

- Réflexions qui débordent de la proposition de l'équipe Nassonia, qui vont plus loin :
 - ▶ Composition et modes de recrutement :
 - Comment trouver un équilibre entre renouvellement (des citoyens, des idées, des savoirs, des motivations, etc.) et suivi/caractère cumulatif/construction collective (qui suppose une forme de permanence de la composition du groupe) ?

- Idem pour l'équilibre entre structure et fonctionnement "légers", à l'économie, et l'impératif d'investir pour produire quelque chose de vraiment enrichissant pour le projet. Renvoie à la question des ressources
- ▶ Quel fonctionnement pour l'Agora ?
- ▶ Quelles ressources dédiées à l'Agora ? Même si les citoyens sont bénévoles, ils ont besoin d'être accompagnés par des professionnels de la participation.
- ▶ La voie consultative mobilise mal les compétences (bon sens, rôle potentiel de médiateurs entre les acteurs du territoire, légitimité pour porter et faire circuler le projet sur le territoire, etc.) et la motivation des citoyens représentés dans le présent collectif, qui se sont engagés sur une participation en appui à la décision pour plusieurs mois. Les citoyens qui s'expriment ici plaident largement pour une participation comme une composante intrinsèque de la prise de décision.
- Ce qu'il faut retenir des grilles des acteurs et des experts :
 - ▶ Nous avons rassemblé les éléments retenus par les participants et les avons organisés dans un tableau pour en faciliter la lecture.

Pourquoi faire de la participation citoyenne ?

Meilleure compréhension/intégration

Permet de comprendre les attentes des citoyens

Permet de les impliquer (citoyen considéré comme acteur de ce qui va suivre)

Permet de valider, d'évaluer, de communiquer

- Intérêt d'une grande diversité de points de vue autour d'un "objet commun"
- La participation permet de reformuler des concepts et des perceptions
- Apport de bon sens et d'une intelligence différente que celle des experts
- Notion de valeur de chacun des participants au sein du processus
- La participation délibérative augmente la confiance en soi des participants et les liens sociaux
- La participation délibérative peut faire émerger des valeurs qui ne sont pas dites par les acteurs du terrain

Créer de la relation au sein du projet en dehors, permet :

- De gommer la segmentation entre les différents publics en termes de compétences, d'âge, etc ...
- De promouvoir la communication entre tous les acteurs et un ambassadeur qui peut faire la promotion du projet/de la forêt et transmettre les connaissances acquises
- De tirer les acteurs du territoire de leur bulle d'experts
- D'avoir un avis extérieur à celui des experts, celui des "utilisateurs" de la forêt

Décisions plus démocratiques

- Permet d'éviter les situations abusives qui ne profitent qu'à un petit nombre
- Améliore les décisions car chacun a eu la parole et il y a eu délibération, ce qui augmente l'adhésion. Plus les citoyens ont le contrôle, plus on se dirige vers une "vraie démocratie" et plus on s'éloigne d'une situation de manipulation

Permet la négociation

Au vu des rapports de forces et divergences qui seront inévitables, avoir le maintien d'un espace de discussion permet aux positions de se négocier

- Nécessité d'avoir chacun sa voix, sans pour autant représenter tous les citoyens
- Force des propositions

Permet une transformation

Transformation collective des participants par le lien social (pour faire société, il faut mettre les gens ensemble et créer du lien).

- L'Agora doit permettre aux citoyens d'apprendre, de se transformer
 - Pouvoir de transformation de certaines perceptions/ points de vues.
-

Prérequis et conditions de mise en place

Posture et compétences des participants

- Les citoyens doivent être là en leur nom propre et non pas au nom d'un groupe
- Les citoyens doivent avoir au préalable les idées claires sur ce qui est important pour eux, et ils doivent faire preuve de bon sens et de tolérance.
- Il faut du bon sens et du recul par rapport aux décisions

Mandat clair et transparent

- Un prérequis est de bien définir le rôle de l'Agora, d'assurer sa légitimité et de clairement définir son mandat. Ce cadre doit être présenté au candidat citoyen.
- Réflexion sur l'utilité/ pertinence ou non-utilité/pertinence du modèle participatif : "Parfois on fait de la participation sans savoir pourquoi. Et souvent on ne se demande pas : est-ce bien nécessaire?" En plus du fait que le processus soit souhaitable dans ce cas-ci : l'innovation est cruellement nécessaire dans la gestion des forêts en Belgique.

Moyens/Ressources

- Il faut un budget et des ressources pour la mise en place de l'Agora à long terme
- Il faut tenir compte de la complexité du processus participatif
- Il faut du temps

Rapport aux experts et autres acteurs

- Nécessité pour le citoyen d'avoir un accès à l'expertise
 - Il est important que l'Agora puisse choisir ses experts et débattre les propositions de ces experts.
 - Besoin d'une part d'experts + des citoyens qui n'ont pas forcément la même vision des choses, mélange de citoyens et d'acteurs du territoire.
 - Prendre le temps plutôt que se focaliser sur l'information
-

Rapport avec les autres organes/gouvernance du projet

De manière à créer du lien, reconnecter l'Agora avec l'organe de décision

- 1-2 membres du Comex présent(s) dans l'Agora
- 1-2 membres de l'Agora présent(s) lors des réunions du Comex (cela peut être en observateur)

Cela implique un changement du mode de gouvernance (ce qui peut être un objectif à long terme)

Structure d'accompagnement

Besoin d'une personne/structure "cadre" pour accompagner, soutenir et garantir l'authenticité du processus ainsi que sa neutralité, sinon risque d'inégalités

Sur les modes de recrutement

- Il faut être attentif au mode de recrutement des citoyens composant l'Agora.
 - Il faut une diversité au sein des participants pour avoir une meilleur "sagesse de la foule"
 - Importance d'une réflexion sur le mode de recrutement en fonction du mandat (avec les 7 questions clés à la participation : Qui ?, Quoi ? Où ? Quand ? Combien ? Comment ? Pourquoi ?
 - Réfléchir au mode de recrutement peut-être aussi en fonction des thématiques qui seront abordées
 - La taille du collectif est à réfléchir pour l'efficacité du processus : trop de participants le rendrait inefficace. Il vaut mieux une taille réduite (10-15 pers.) et des échanges de qualité + réguliers, plutôt qu'une grande assemblée qui se réunit ponctuellement (ex: 1X/an). Cela donne une Agora capable d'empathie et de faire des compromis.
-

A partir de ces informations, questions et commentaires, les participants étaient invités à identifier les dimensions, enjeux, aspects de la participation à propos desquels ils jugeaient important de construire des propositions dans l'étape 2. Un tableau leur demandait le nom de la dimension et ce qu'elle contient (description en quelques mots et à quelles questions elle doit répondre).

8 dimensions ont été identifiées a priori :

- **Dimension 1** - Mode de recrutement
- **Dimension 2** - Structure et rôle de l'Agora
- **Dimension 3** - Fonctionnement de l'Agora
- **Dimension 4** - Mobilisation participative lors des chantiers, des inventaires, événements etc
- **Dimension 5** - Suivi citoyen
- **Dimension 6** - Personne cadre / ressources et compétences pour l'organisation
- **Dimension 7** - Accès à l'expertise / relations acteurs du territoire
- **Dimension 8** - Valeurs à défendre

PROPOSITIONS CITOYENNES

Etape 2 : les propositions citoyennes sur la future Agora

Les propositions citoyennes construites dans l'étape 2 ont été rassemblées et agencées dans une structure ajustée dont les dimensions sont plus précises, ce qui permet d'éviter les redondances et d'en faciliter la lisibilité. Les données en elles-mêmes n'ont aucunement été modifiées. Cet ajustement des dimensions a posteriori permet plus de cohérence dans les catégories et dans l'articulation des dimensions.

Mode de recrutement des citoyens de la future Agora

Description :

- Critères de sélection :
 - ▶ Veiller à une représentativité de la population (sur quel territoire ?)
 - ▶ Veiller à une diversité : H/F, intérêts divers pour la forêt, implications diverses
 - ▶ Indications sur motivations,

compétences, disponibilité, valeurs, compréhension du projet

• Méthode :

- ▶ Formulaire de demande de participation en ligne pour les citoyens volontaires avec une grille à compléter pour recueillir des informations sur les critères
- ▶ Entretien des candidats
- ▶ Créer une réserve de recrutement

- Taille de l'Agora : 15-20 personnes maximum

Arguments :

- Pour garantir l'efficacité et la qualité du travail, il faut :
 - ▶ Couvrir les compétences nécessaires (tourisme, sylviculture, économie, naturalité...)
 - ▶ Respecter les valeurs essentielles
 - ▶ Limiter la taille du groupe
 - ▶ Une diversité

Temporalité : la sélection doit se réaliser à court terme, avant la première rencontre.

Valeurs : diversité/représentativité, compréhension des demandes des autorités du projet, implication, compétences, tolérance, respect des autres, écoute, travail en équipe, participation en son nom propre, motivation et engagement.

Renouvellement citoyens / Transition du collectif citoyen à la nouvelle Agora / Continuité sur le long terme

Description : renouvellement par moitié avec un monitoring (« parrainage » ?) des nouveaux, tout en amenant de nouvelles idées

Temporalité : clôturer le fonctionnement du groupe actuel par une transition douce mais mise à disposition sur le long terme des personnes du collectif citoyen qui le souhaitent

Arguments : contacts plus faciles entre les citoyens, cohérence du groupe

Valeurs : neutralité, altruisme, absence de conflit d'intérêt, indépendance par rapport aux acteurs et responsables locaux et à distance, partage, confiance, adhésion.

Structure de l'Agora

- Composition mixte : citoyens, acteurs du territoire, membres du Comex (représentant ?), experts. Cette mixité permet une meilleure efficacité
- Procédure de nomination et de répartition des rôles : rédacteur,

animateur, communicateur, webmaster, factorum, etc. Ces rôles sont évolutifs et attribués en fonction des compétences et des souhaits.

- Structure d'accompagnement, d'organisation et de soutien : personnes neutres qui organisent le contexte de réflexion et nourrissent par l'apport d'infos d'experts et personnes ressources (ex. style projet Trial)
- Constitution de sous-groupes thématiques (cf. plus bas)

Rôle de l'Agora

Son rôle et son mandat doivent être transparents et clairement définis par les autorités du projet afin que les participants connaissent leur latitude, leur place et le statut des résultats de leurs apports (les avis et recommandations seront-ils contraignants ? Quelles seront leurs valeurs ? Quels engagements des autorités du projet vis-à-vis de la réception de ces avis ?)

Pour les citoyens, le rôle de l'Agora est le suivant :

- Rôle d'accompagnement du processus de réflexion
- Rôle de proposition de recommandations « éclairées » et qui doivent être prises en compte
- Rôle de surveillance (/suivi ?) du processus et les choix faits par le comité de pilotage, s'assurer que les objectifs initiaux sont préservés et les dérives évitées (commerciales par exemple)
- Rôle participatif à la gestion : participer aux décisions afin

de permettre une plus grande implication, motivation et adhésion >< ne pas limiter son rôle à une assemblée consultative (qui ne mobilise pas) mais plutôt en faire l'organe participatif du projet

- Principe de mise à disposition des citoyens pour toute demande adressée à l'Agora
- Principe de prise de décision : chaque décision au sein de l'Agora doit faire l'objet d'un vote au sein de l'Agora (et atteindre 70%)

Temporalité : à mettre en place dès le début du projet et tout au long de sa vie

Valeurs : efficacité, complémentarité, expertise, respect, organisation, suivi, transparence, coopération, implication

Fonctionnement

Le fonctionnement est conditionné par les moyens disponibles, les besoins et donc l'avancement du projet Nassonia

Deux formats de rencontre sont proposés :

- Des rencontres sous forme de réunions en grand groupe et en sous-groupes

Fréquence : à définir entre un nombre minimal et un nombre maximal. Ce nombre serait évolutif et variable en fonction des événements, des actions réalisées et à prendre, de l'efficacité, des infos à transmettre et du suivi à faire

En fonction des thématiques, des groupes de travail peuvent être mis en place et des réunions plus fréquentes et sur un laps de temps plus court peuvent être organisées lorsqu'il y a des besoins spécifiques. Cela permet de développer de l'expertise, de la motivation, d'être plus efficace et permet une implication plus personnelle

Encadrement des réunions : sur base d'un modèle Trial mais adapté et sur le long terme

Temporalité : réunion à mettre en place dès le dépôt du Master Plan et à revoir régulièrement tout au long de la vie du projet

Valeurs : faire exister les compétences citoyennes dont celle de se préoccuper autant de la « valeur humaine » de la forêt que de sa valeur financière, Coopération, participation, implication, cohésion du groupe

- Des mobilisations pour des chantiers

L'Agora est mobilisable pour des chantiers participatifs de différentes natures :

- ▶ Chantiers éducatifs (1x/an)
- ▶ Événements publics (ex. 1x/an, événement avec le Fourneau Saint-Michel)
- ▶ Autres types de chantiers sur le terrain

L'objectif est :

- ▶ De permettre à l'Agora de « baigner » dans la vie du projet
- ▶ L'éducation
- ▶ La convivialité

Temporalité : à mettre cela en place à court terme, aussi rapidement que possible et tout au long du projet

Valeurs : apprentissage, gratuité, bénévolat, simplicité, participation, éducation, implication, transmission, partage

Personnes cadre/Coordinations

Description : prévoir une structure d'accompagnement et de coordination de l'Agora qui accompagne le processus Agora, possède une expertise propre et y consacre du temps. Possibilité de mettre en place des partenariats évolutifs pour la coordination de l'Agora. Ces partenariats auraient différents niveaux de compétences, d'implication et d'expertise.
Ex. : FNRS, Université, Fondation, mécénat, structures politiques locales pour animer le groupe. (Cette proposition était présentée comme à part de la proposition sur l'encadrement. Elle pourrait également aller dans le point suivant)

Mission :

- Organiser la réflexion, alimenter la recherche d'information
- Faire appel aux experts
- Animer les échanges
- Clarifier le cadre des échanges
- Veiller au suivi

Argument : garantir une neutralité et une efficacité des mesures prises

Temporalité : tout au long du processus

Valeurs : objectivité, ouverture d'esprit, évitement des conflits d'intérêt, liberté d'expression, respect, structure, coopération

Mobilisation des ressources matérielles

Description : établir des partenariats avec des communes ou des entreprises privées pour réduire les coûts

Par exemple : obtenir des soutiens locaux pour l'organisation des rencontres (local, boissons etc...) ou diminuer certaines taxes (ex. immondices) des membres de l'Agora de manière à inciter la participation, à rétribuer les volontaires pour le temps consacré à la forêt, à la nature et à la région. En retour, les communes et entreprises bénéficieront de publicité, de remerciement sur le site et auront un statut de membre. Implication des initiatives des Systèmes d'échange local (SEL).

Argument : promouvoir l'Agora sans être dans la logique du profit. Dédommager les volontaires, pour encourager leur implication

Temporalité : tout au long du projet

Accès à l'expertise et au quotidien du territoire

Description : définir et nommer les experts et acteurs à disposition et impliqués dans l'Agora qui peuvent affiner certaines discussions, apporter leur vécu et leurs connaissances

Prévoir un site internet avec :

- Études scientifiques : dendrologie, éthologie, écologie, suivi animaliers, chasse, niveaux de pollution et d'impact du changement climatique (indicateurs de suivi....)
- Des publications de qualité (peer review)
- Avis d'experts classés par sujet
- Communication des responsables du projet : FPD, DNF, autorités politiques locales et régionales.

Argument : intelligence collective (enrichir les visions), permettre de prendre des décisions en toute connaissance de cause, comprendre la faisabilité ou non des propositions de l'Agora

Temporalité : dès le dépôt du Master Plan et tout au long du projet

Valeurs : respect de ceux qui sont sur le terrain depuis des années, de leur travail et de leurs idées, objectivité, honnêteté, rigueur, expertise, curiosité

Suivi par la communication

(Trois propositions concernaient davantage la communication que le suivi, ou plutôt le suivi par la communication. Elles ont été rassemblées en 2 propositions car elles se recouvraient en partie. La seconde proposition [la communication à destination des visiteurs] ne relève pas de la responsabilité de l'Agora. Il faudra évaluer si elle doit être transformée pour entrer dans le cadre du rôle de l'Agora ou si elle est écartée)

- Communication vers l'extérieur sur les travaux de l'Agora afin de valoriser son rôle et de montrer l'exemple

Description : informer le grand public de l'existence de l'Agora : articles de presse, compte rendu communal et au-delà des limites locales car le projet est transposable

Temporalité : communiquer sur le long terme

Valeurs : ouverture d'esprit, collaboration, implication citoyenne, partage, transmission

- Communication à destination des visiteurs

(Attention, cette proposition évoque le site internet du projet, ses avancées... dans ce cas, il s'agit de la communication générale sur le projet, ce qui n'est pas la responsabilité de l'Agora. Ce n'est pas le rôle de l'Agora mais bien des responsables du projet de communiquer sur le projet, de gérer un site internet... l'Agora est un collectif de citoyens bénévoles censés suivre le projet avec un regard profane qui représente la société civile mais elle ne doit pas sortir de son rôle.)

Diversification des média :

- ▶ Plaquettes annuelles sur l'évolution du projet
- ▶ Panneaux d'info sur différents aspects du projet
- ▶ Site internet dédié à l'Agora : avec un logo spécifique à l'Agora, possibilité de faire des dons, formulaire pour intégrer l'Agora, informer des réunions, déposer les comptes rendus, informer des avancements, des travaux, donner de la visibilité et des infos aux bénévoles,

aux donateurs, doit être régulièrement mis à jour et se poursuivre sur le long terme

Suivi financier par l'Agora

Description : disposer d'un relevé financier direct (ex. état des recettes et des dépenses chaque mois). En cas de frais ou d'achat de plus de XXX €, soumettre une demande à l'Agora qui devra voter ou émettre un avis

Argument : si la population est bien informée, cela instaure de la confiance, renforce la visibilité et la croyance dans le projet. Cela suscitera l'envie de faire des dons et prouvera que le projet ne vise pas le profit mais uniquement le bien-être de la forêt

Temporalité : tout au long du projet

Valeurs : franchise, confiance

Valeurs

Si les valeurs sont déjà reprises pour fonder les différentes propositions, il s'agit ici d'apporter une réflexion sur les valeurs à partir d'autres angles d'approche. 3 propositions ont été formulées pour les intégrer et les solidifier dans le projet et plus particulièrement dans le dispositif de l'Agora.

- Se connecter à des principes de référence qui existent

Description : connecter le projet aux Objectifs Développement Durable (17 ODD de l'ONU) permet de relier le projet aux enjeux planétaires actuels. Cela peut constituer une belle feuille de route. Les conflits de valeur sont légions entre les idéologies

qui ont cours aujourd'hui : individualisme, populisme...

Argument : cela permet d'interroger le modèle actuel dominant dans le monde : consommation effrénée des ressources et son corollaire publicité excessive, productivité, capitalisme outrageant et dominateur, absence de prise en compte de la responsabilité sociale de tous vis-à-vis de ceux qui n'ont pas accès au minimum

Valeurs : écoute de l'autre et de ses valeurs qui sont différentes, prise en compte de celles-ci, "sobriété heureuse"

- Valeur mémorielle

Description : se souvenir des raisons pour lesquelles les citoyens ont rejoint l'Agora, pourquoi elle a été créée, rappeler continuellement les enjeux planétaires

Créer ce "rappel" par quelque chose de concret, une fois mis en place, le garder visible et appréciable

Ériger "quelque chose" qui rappelle à tous avec des mots clairs le besoin d'amélioration et de mise en garde (ex. panneau, pierre, vieil arbre mis en valeur, quelque chose de détruit...)

Argument : la nature nous donne ces arguments tous les jours - ne pas répéter les erreurs passées comme l'histoire nous le montre trop souvent

Valeur : amour, mémoire, remise en question, résilience (mot de l'année)

- Code des valeurs

Description : créer un répertoire, un code des valeurs que les citoyens veulent pour la future Agora (qui peut être évolutif)

Argument : cela permettra de partager la philosophie voulue pour le projet, aux autres et aux futurs membres de l'Agora. Cela permettra aussi de garder une ligne directrice sur le long terme

Temporalité : dès le début et tout au long du projet

Valeurs : cohérence, mémoire, transmission, visibilité

(développement durable ? Une approche moins anthropocentrique ? Si oui, comment ? ...)

- Quels seraient les moyens de dénonciation à la disposition de l'Agora en cas de dérives ?

- Qu'est-ce qu'une dérive et comment la définir ?

- Comment intégrer la fonction de supervision dans le projet Nassonia ? Par un contrôle citoyen ?

Propositions supplémentaires

2 propositions supplémentaires sur les rôles de la future Agora citoyenne ont été proposées par François et Jacques en ligne, et approuvées par l'ensemble du collectif via des échanges par mail.

2 rôles pour l'Agora future :

- Consultatif : l'Agora émet des idées, des réflexions, des points de vue,...
- De supervision: l'Agora suit le projet et dénonce les éventuels dérives
 - ▶ Plusieurs questionnements se posent, dans le cas où ce rôle est souhaité et souhaitable
 - Quelle serait la responsabilité de l'Agora et de ses membres, et vis-à-vis de qui ?
 - Quelles valeurs veut-on défendre à travers ce projet

Perspectives

Suspendre le travail et réfléchir...

Le travail réalisé avec le groupe restreint est très riche et de grande qualité. L'équipe Trial est confortée dans l'idée que les compétences citoyennes amènent du contenu pertinent et constructif. L'équipe Trial a tenu à le valoriser à travers ce rapport. Elle a cependant proposé de suspendre l'étape 3 qui consistait à donner une priorité aux propositions, qui doit, dans la mesure du possible, rester du ressort du collectif dans son ensemble.

Il semble que le sens des priorités est fortement et légitimement bousculé par la crise actuelle. Il a dès lors été proposé de suspendre le travail pour prendre un temps de réflexion, pour laisser l'ensemble des citoyens lire le rapport, pour y voir plus clair sur les prochaines étapes et vers où aller.

Des pistes possibles et des incertitudes

Si le manque d'information ne permet pas de déterminer ce qui va advenir de ce rapport pour l'instant (y aura-t-il une réunion des acteurs du territoire pour le recevoir ? Le collectif citoyen pourra-t-il se rassembler avant le dépôt du Master Plan en juin ? etc.), plusieurs hypothèses sont envisageables :

- Ce rapport constitue une base de discussion pour terminer le travail de proposition sur l'Agora avec un dispositif à distance si on est toujours dans l'impossibilité de se réunir (avant le dépôt du Master Plan)
- Ce rapport constitue une base de discussion pour une prochaine journée citoyenne qui se déroulera avant la fin juin avec l'équipe Trial
- Ce rapport est validé par le collectif qui décide de le transmettre au collectif des acteurs sans avoir réalisé l'étape 3 (la hiérarchisation)
- Ce rapport constitue une base de discussion pour une prochaine journée citoyenne qui se déroulera ultérieurement mais après juin et donc, sans l'équipe Trial (dont le mandat expire en juin). Si cette piste est privilégiée, elle supposera l'accord et l'engagement de l'équipe Nassonia : soit à prendre en charge le travail d'animation, soit à le déléguer à des professionnels de la participation. Cette piste devrait dès lors être explorée et négociée avec l'équipe Nassonia, et l'être rapidement si cette négociation doit être portée par l'équipe TRIAL dans le cadre de son mandat d'accompagnement des citoyens
- Une demande particulière peut être adressée à l'équipe Nassonia pour réaliser la concertation ultérieurement selon une méthodologie différente et donc contribuer à la thématique de l'Agora du Master Plan après son dépôt. L'enjeu à court terme pourrait alors être de déterminer avec l'équipe Nassonia comment cette nouvelle dynamique pourrait prendre en considération le travail déjà effectué et le valoriser. A nouveau, ceci devrait être négocié avant le mois de juin si l'appui de l'équipe TRIAL dans la démarche est souhaité.
- ...

Chaque citoyen est invité à se forger un avis sur les propositions émises mais aussi sur la manière dont il souhaite poursuivre le travail ou y mettre un terme de manière satisfaisante.

JOURNÉE

CITOYENNE 5

Master Plan

Programme

- Présentation du Master Plan par l'équipe Nassonia (ressentis par rapport au projet, avancées,...)
- Temps questions/réponses via le chat
- Discussion sur la suite du projet
- Clôture par Pierre M. Stassart (responsable de l'équipe du SEED) et Gérard (responsable de l'équipe Nassonia)

Structure de la présentation

- Rappel du cadre des missions de l'équipe Nassonia (dans le cadre du contrat entre la Fondation Pairi Daiza et la Région wallonne)
- Rappel sur le point de départ du projet Nassonia
- Présentation du cœur du Master Plan : état des lieux, visions, ambitions et outils de mise en œuvre (financiers, humains, de gouvernance, de communication).

À la Suite de la présentation du Master Plan par l'équipe Nassonia, les citoyens ont eu l'occasion de poser leurs questions à l'équipe Nassonia. Le but de ce moment d'échanges était que l'équipe Nassonia puisse s'exprimer sur la manière dont le travail des citoyens a été intégré dans le Master Plan et éventuellement justifier son choix de ne pas avoir utilisé une partie de leurs propositions. La retranscription de ces échanges permet donc à tous les citoyens de prendre connaissance de ce qui a été dit par l'équipe Nassonia en réponse à certaines de leurs craintes et incompréhensions.

Moment d'échange, questions/réponses

Question de François : quels sont des exemples de services écosystémiques sur le territoire de Saint-Michel Freyr ?

Réponse de Gérard Jadoul : si une entreprise souhaite apporter son appui par rapport à la capacité des forêts à capturer du carbone, il faut d'abord qu'elle

ait pris toutes les mesures pour que ses émissions carbone soient réduites au maximum. Mais il faut aussi une validation scientifique de la capacité de notre forêt à capturer du carbone. Et quand le nombre d'entreprises qui correspond à cette capture-là est dépassé, la forêt ne peut plus capturer. Et la logique, c'est qu'à un moment donné, l'entière des forêts de la planète auront accumulé ce qu'elles pouvaient accumuler, ce qui enclenche l'obligation d'un changement de système. Donc ça pourrait être une des propositions. Mais il peut aussi avoir une réflexion sur les zones inondables.

Question de François : quelle est la superficie actuelle de la réserve naturelle et quelle est la superficie attendue ?

Réponse de Valentin Claes : il y a 148 hectares pour les réserves naturelles domaniales et plus ou moins 200 hectares pour les réserves forestières. Dans les réserves forestières, il y a une différence entre les réserves forestières intégrales (où il n'y a aucune action humaine et où on laisse-faire la forêt) et les réserves forestières dirigées (où l'homme intervient car la forêt n'est pas capable de poursuivre ses processus naturels). Les réserves forestières sont dictées par le plan d'aménagement, tandis que les réserves naturelles domaniales ont un plan de gestion. L'équipe Nassonia décidera quelles zones pourront être mises sous réserve dans le futur (d'ici 2040) dans les plans opérationnels.

Réponse de Gérard Jadoul : le principe du « laisser-faire sinon agir » est spatial et temporel. Il y a des endroits où on laisse faire et

des endroits où on agit mais où on laissera faire dans l'avenir parce qu'on aura rétabli l'écosystème. Il s'agit d'un système dynamique.

Question de Jacques : du point de vue de l'équipe Nassonia, quel serait le plus grand défi à relever ? Et quel serait le principal obstacle à sa mise en œuvre ?

Réponse de Valentin Claes : un défi important, c'est la mise en place de revenus alternatifs par la rétribution des services écosystémiques. Le projet Nassonia souhaite viser la qualité et tester des nouvelles choses parce qu'il veut éveiller les consciences et trouver les leviers pour pouvoir rétribuer justement la forêt.

Réponse de Gérard Jadoul : l'enjeu majeur, c'est la capacité qu'on aura (ou non) de réconcilier l'urgence absolue des changements de la forêt avec l'inertie des comportements. On va devoir implémenter les changements de la forêt dans un monde traditionnaliste, basé sur une expérience longue et sur un écosystème qui change peu.

Réponse de Maïté Loute : un autre enjeu du projet est de ne pas rester cloisonné dans ses 1650 hectares mais d'entraîner des changements chez nos voisins, de pouvoir être une source d'inspiration et de contribuer à un changement plus global.

Question d'un anonyme : est-ce qu'une copie des documents transférés à la Région pourra être consultable publiquement ?

Réponse de Gérard Jadoul : ce qui est soumis au Gouvernement wallon sera publié à la virgule

près sur le site internet du projet. Donc il sera accessible absolument à tous citoyens, n'importe où.

Question de Dorothée Denayer : savez-vous déjà à quelle échéance le document sera public ?

Réponse de Gérard Jadoul : le projet pourra être déposé dans les mains du Gouvernement wallon pour la fin du mois de juillet, de sorte à avoir une réponse du Gouvernement wallon pour la mi-septembre. Et dès qu'on reçoit le feu vert du Gouvernement wallon, le document sera sur le site internet. Et il y aura une communication de presse pour dire que le Master Plan est validé. [...] Nous avons une conscience profonde de la richesse des apports qui sont venus de tous les horizons. De la part de scientifiques, d'économistes, d'acteurs du territoire et des citoyens. Et nous pensons que cette diversité est dans le Master Plan.

Réponse de Maïté Loute : tout ce qui a été proposé dans les réunions des citoyens et des acteurs ne se retrouve pas forcément dans le Master Plan, parce que certaines données trop concrètes seront plutôt dans les plans opérationnels. Mais tout sera conservé.

Réponse de Gérard Jadoul : certaines propositions ont aussi été mises en œuvre tout de suite. Par exemple, l'implication de troupes scouts dans certaines activités forestières comme l'enlèvement des semis naturels d'épicéas ou autres.

Question de Pierre M. Stassart : le mot «citoyen» n'a pas été prononcé dans votre

présentation, alors qu'ils ont eu une place particulière dans votre projet depuis 2 ans. Quelle place êtes-vous prêts à donner aux citoyens dans le futur et dans la gouvernance ?

Réponse de Gérard Jadoul : un des relecteurs du Master Plan nous a rappelé que ce projet est d'une ambition totalement délirante et qu'avec les moyens du bord, nous n'atteindrons pas tout ce qu'on voulait atteindre. Tout va dépendre des moyens humains, des moyens financiers et de beaucoup d'autres choses. Et les derniers mois ne nous ont pas toujours envoyé des signaux positifs sur la disponibilité réelle des moyens financiers pour réaliser autant de choses. Pour le moment, nous avons un peu plus que 2 temps pleins sur ce projet et une multitude de tâches incontournables (parce que légales) à réaliser, comme la rédaction du plan d'aménagement forestier, du plan nature, du plan accueil du public, et des actions à mener sur le terrain. Ensuite, j'ai utilisé les termes exacts du contrat qui lie la Région wallonne et la Fondation Pairi Daiza et qui parle d'un collectif mêlant les acteurs du territoire et les utilisateurs de la forêt. Quant à la forme, des groupes thématiques ouverts à tous, pour toutes sortes de propositions, sont actuellement proposés. Il n'y a aucune volonté de la part de l'équipe Nassonia d'effacer la participation citoyenne mais elle n'est pas nommée comme telle dans le contrat avec la Région.

Question de Alice : pendant le confinement, on nous a demandé de travailler sur la future Agora mais je n'en retrouve pas de trace dans votre

présentation. Allons-nous quand même devoir mettre cette Agora en place pour assurer une partie du suivi ou est-ce que cela rentre dans les groupes thématiques ?

Réponse de Gérard Jadoul : pour le moment, nous nous engageons à répondre aux attentes de création de groupes thématiques. Mais ce sera évolutif car le Master Plan et les plans opérationnels vont évoluer et être révisés.

Question de Alice : ma crainte est que les citoyens soient « mis de côté » et que le projet continue sans nous.

Réponse de Gérard Jadoul : que veux-tu dire par « continuer le suivi » ? Continuer à être actifs dans le projet ou continuer à monitorer le projet ?

Question de Alice : comment nous rendre compte de la façon dont nos propositions vont être mises en place ?

Question de Dorothée Denayer : avez-vous une idée plus précise de la manière dont les groupes thématiques vont s'organiser ?

Réponse de Gérard Jadoul : le contrat qui nous lie avec la Région wallonne indique clairement la présence d'un comité de surveillance avec toute une série d'acteurs (un haut magistrat, un inspecteur des finances, l'office wallon du bois, le conseil de gestion, le DNF ressources forestières, le commissariat général au tourisme, le président de la commission Natura 2000) qui vont vérifier si ce qui est dans le Master Plan est mis en œuvre ou pas. Mais ça ne dédouane en aucun cas d'une possibilité d'une vigilance citoyenne.

Question de François : le contrôle du projet est réalisé de manière *top-down* par une série d'acteurs qui sont des responsables politiques, locaux, dans divers milieux. Mais quel est le contrôle citoyen. Est-ce que, à terme, les citoyens auront encore une parole à donner pour le contrôle du projet ? Et quelle sera la viabilité du projet sur du long terme ? Comment peut-on éviter qu'il soit détourné vers d'autres choses ?

Réponse de Gérard : les 1650 hectares sont notre « cour de récréation ». Mais dès qu'on sort de cet espace, nous devons négocier avec les instituteurs voisins. Le champ des possibles qui a été exploré par vous et par Trial est potentiellement prodigieusement intéressant mais il sort du cadre du champ des possibles qui est inscrit dans le contrat. Il doit faire partie d'une quête des possibles à conquérir mais il n'est pas aujourd'hui partie intégrante du contrat que je dois faire respecter.

Réponse de Valentin Claes : l'avantage du contrat est que l'intégralité des revenus produits par la forêt va retourner à la forêt, pour la restauration des milieux, pour l'organisation d'activités ou pour mettre en place les ambitions qu'on a décrites dans le Master Plan et dans les plans opérationnels.

Question de Kevin : est-ce que les groupes thématiques vont être organisés de manière proactive par l'équipe Nassonia ou est-ce que les citoyens, usagers, praticiens de la forêt, devront prendre l'initiative de les mettre en place, avec le soutien de l'équipe Nassonia ?

Réponse de Gérard : il s'agira d'un fin mélange des 2. Pour les enjeux très concrets, notre volonté est d'annoncer ce sur quoi nous allons travailler et d'inviter ceux qui voudraient apporter des idées d'y participer. [...] Nous aurions pu postposer la fin du Master Plan. Beaucoup de choses ont été reportées mais pas toutes. Les mots d'ordre qui viennent du Gouvernement wallon c'est qu'1 mois de retard est compréhensible. Il y a donc eu une proposition de la Fondation de reprendre le projet dans 1 an. On en a parlé en équipe mais nous n'étions pas d'accord avec cette idée car la dynamique était lancée, le travail de l'Agora était presque abouti et tous les acteurs du territoire avaient été rencontrés. Nous avons bien avancé dans le schéma du Master Plan et maintenant nous avons besoin de concret.

Remarque de Charlotte Bréda : il est important que les propositions du collectif puissent être jointes aux annexes du Master Plan, pour qu'elles soient conservées. C'était l'engagement de départ. Ensuite, nous aimerions rendre public les propositions, de manière anonyme.

Réponse de Gérard : notre proposition était que le Master Plan et les traces formelles de la dynamique citoyenne et des acteurs du territoire soient publiées sur le site internet. L'idée est donc que les propositions citoyennes et les PV des réunions des acteurs du territoire soient aussi accessibles sur le site. [...] S'investir en tant que citoyen dans une réflexion sur un tel projet est tout sauf banal. Votre travail a mis en évidence des valeurs qui, nous l'espérons, se

retrouveront clairement dans le Master Plan. Et la confiance est au cœur de vos préoccupations, mais aussi au cœur des nôtres. Un projet comme celui-là ne se reproduira pas une deuxième fois donc nous n'avons aucun intérêt à le rater parce que les enjeux derrière sont majeurs.

Conclusion de Pierre M. Stassart

: notre contrat avec Nassonia et la Fondation était d'aller jusqu'à la formation du Master Plan. Je m'adresse aux citoyens : vous avez incarné l'une des ambitions de ce Master Plan qui est d'être un laboratoire expérimental. L'expérience de faire intervenir des citoyens dans la conception d'un Master Plan de gestion d'une forêt publique est une première en Belgique. Bonne chance à cette magnifique forêt, et à ceux qui la pratiquent.

Temporalité du projet

- Lecture du Master Plan par le Comex
- Présentation du projet au Comex pour avis et remarques
- Version aboutie du Master Plan aux alentours du 30/06/20
- Dépôt au Gouvernement wallon
- Discussion sur le plan aménagement forestier et travail sur le terrain
- Dès retour du Gouvernement wallon, lancement de la rédaction des plans opérationnels (nourrie par l'avis des acteurs du territoire, des utilisateurs de la forêt et des groupes thématiques)

JOURNÉE DE CLÔTURE

Portfolio









ÉVÉNEMENTS MIXTES

Ardenne et Gaume
- Natura 2000
(07/12/2019)

Nous nous sommes rendus en forêt afin de mieux comprendre le plan de gestion Natura 2000 qui a été déposé le 31 décembre 2019, mais qui était encore modifiable au moment de notre rencontre. Ardenne et Gaume est en charge du plan de gestion Natura 2000 à Saint-Michel Freyr. Jessica Delangre nous a guidés pour mieux comprendre les enjeux de ces plans en termes de paysage et de biodiversité. Il s'agissait notamment de discuter des choix à poser entre les milieux ouverts et forestiers ainsi que sur leur localisation selon des intérêts paysagers et touristiques.

Journée de chasse (16/01/2020)

Quelques citoyens ont participé à la journée de poussée silencieuse du jeudi 16 janvier 2020. Cette journée a été organisée par le DNF (sous la responsabilité de Stéphane Abras) et s'est déroulée de 8h à 18h, dans les alentours de Saint-Hubert. Elle a été très appréciée par les participants dont certains nous ont rapporté à quel point elle avait changé leur regard sur le monde de la chasse. Dans les forêts domaniales belges (à Saint-Michel Freyr et dans l'Hertogenwald), la chasse

est présentée comme étant davantage éthique que sur de nombreux autres territoires, notamment parce qu'elle est exclusivement pratiquée à l'approche et à l'affût. Plusieurs citoyens-chasseurs ont d'ailleurs partagé tout au long de l'année leurs connaissances et leurs expériences de ce modèle de chasse.

Atelier chasse : présentation de la chasse à Saint-Michel Freyr par l'agent DNF Thierry Petit (08/02/20)

Note de synthèse rédigée par
Maïté Loute et Charlotte Bréda.

Participants

14 personnes participent à l'atelier (7 citoyens, 3 acteurs du territoire, 2 chercheurs Trial, 1 membre du projet Nassonia, 1 agent DNF membre du projet Nassonia)

Introduction

L'atelier a commencé par un tour de présentation et un rappel du cadre de l'activité. Les participants, citoyens comme acteurs, ont été invités à parler en leur nom propre et non pas au nom du collectif. L'intention de l'animation est de fournir des informations sur le fonctionnement de la chasse essentiellement sur le territoire de Saint-Michel Freyr.



Présentation

Intention

La présentation s'ouvre sur un rappel de l'objectif de l'atelier. Il s'agit de se rendre compte des contraintes, des objectifs et de la complexité du fonctionnement de la chasse. Devant l'évidence de la mort des animaux à travers la chasse, l'enjeu est également d'évoquer la vie de la forêt. Ces interactions sont complexes et nous ne pourrions avoir qu'un aperçu de ce qui prend plusieurs années à comprendre.

Les Chasses de la Couronne, une curiosité historique

Les Chasses de la Couronne sont une des particularités de ce territoire. Les pratiques sont différentes que sur une chasse classique.

Les événements marquants de l'histoire du territoire de Saint-Michel Freyr sont présentés :





- Révolution française : le territoire devient département français des forêts. La gestion des forêts se militarise. La forêt est alors cantonnée à l'usage de l'Etat et les droits d'usage sont supprimés (autrefois, les seigneurs avaient des droits d'affouage, des droits d'étrépage pour récolter du terreau et des droits de pacage
- La fin de la guerre de Waterloo enclenche une réorganisation de l'Europe
- A la création de la Belgique, le Gouvernement belge donne 3 territoires de chasse en cadeau à Léopold 1er pour le remercier d'avoir accepté la mission déjà difficile de Roi des Belges : Soignes, Hertogenwald et Saint-Michel Freyr
- Léopold II reçoit ces territoires en héritage alors qu'il n'est pas très intéressé par la chasse. Il cède alors les territoires au sud de l'actuel Saint-Michel Freyr aux Frères Goffinet qui étaient ses hommes de confiance. Une partie des territoires sort donc du domaine public.

La logique régionale de la gestion des forêts était d'abord économique (notamment pour le bois d'œuvre, de chauffage ou de mine...)



- La princesse de Rethy organise la chasse sur ce territoire et elle aménage la Converserie en pavillon de chasse de prestige.
- Baudouin décide en 1982 de ne plus y pratiquer de manière directe et individuelle le droit de chasse. Il le transforme en territoire pilote (il fait de même à Hertogenwald) et vend la Converserie à Evence Coppée.

SMF, un territoire « pilote »

Cette dimension « laboratoire » du territoire se traduit dans plusieurs activités.

- Organiser un territoire cynégétique exemplaire (poussée silencieuse et la chasse à l'affût, invitation des lauréats du permis de chasse). Principe de chasse : se "rapprocher" de la nature en préservant ceux qui sont dans la force de l'âge, viser soit les plus vieux, soit les plus jeunes (12 ans = début du déclin des cerfs)
- Développer un site expérimental de choix pour la recherche scientifique appliquée : étude des animaux dont des suivis de l'espèce cerf (suivi des populations notamment par la photographie) sous la responsabilité du DEMNA
- Créer un lieu au potentiel socio-pédagogique évident (caillebotis, aires de vision)

Ce territoire présente une spécificité : le propriétaire du terrain n'est pas le propriétaire

de la chasse. Les communes propriétaires du terrain (ex. Bastogne) ne possèdent pas la chasse.

Symbolique du cerf

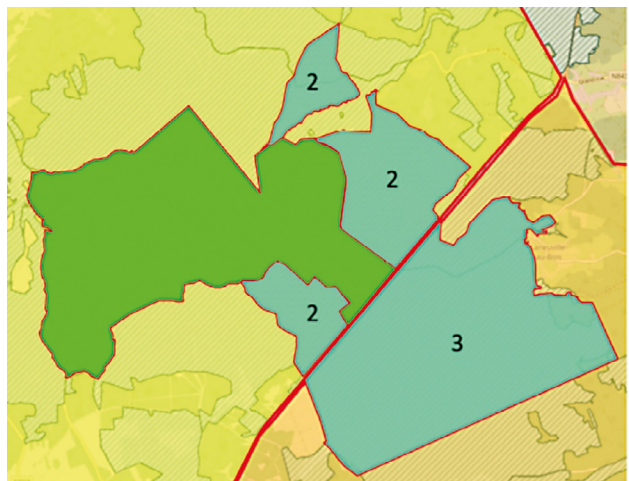
La symbolique attachée au cerf remonte déjà à l'époque des Celtes. Cette symbolique a été récupérée et transformée par les catholiques par le culte de Saint-Eustache puis de Saint-Hubert

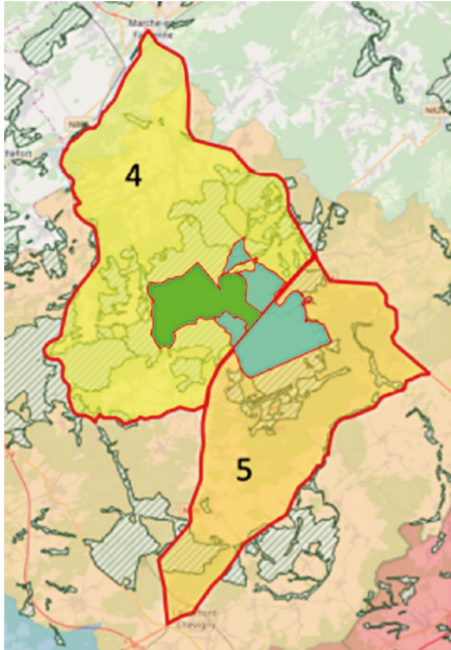
Conseil de gestion des Chasses de la Couronne

Il s'agit de l'organe qui représente le palais. Ce territoire se situe dans l'Unité de gestion cynégétique du Massif de Saint-Hubert (pour info, la taille est de 75.826 ha)

Le DNF fixe des quotas au niveau de l'Unité de gestion, ici l'UGCSH. Ensuite, ces quotas sont partagés entre secteurs. Dans le cas de la forêt de Saint-Michel Freyr, le milieu est pauvre, donc moins d'animaux, donc des quotas plus faibles.

- 1 Saint-Michel = partie des Chasses de la Couronne Nord
- 2 Chasses de la Couronne Freyr Nord
- 3 Chasses de la Couronne Freyr Sud





4 Secteur 1 UGCSH

5 Secteur 2 UGCSH

Gestion du gibier

3 espèces sont chassées : espèce cerf (cerf, biche, faon), sanglier et chevreuil. Le plan de tir est établi sur base de la croissance de la population (évaluée à 33% d'augmentation par an pour l'espèce cerf). C'est donc environ 1/3 qui est prélevé.

Plans de tir

Il existe beaucoup de données, d'analyses scientifiques sur les populations du territoire. Il s'agit de la plus vieille population de cerfs d'Europe. Pour Thierry Petit, ce n'est pas grave de tirer des grands cerfs étant donné qu'ils ne sont pas menacés (il est plus grave de perdre un animal menacé de disparition comme le hérisson par exemple).

Les plans de tir sont établis par les scientifiques du DEMNA (et c'est important que l'arbitrage soit scientifique). Ils ne concernent que les cervidés. Il n'y a pas de plan de tir pour l'espèce sanglier. Néanmoins, la peste porcine africaine a amené une réflexion sur la gestion des sangliers. Cela pourrait susciter un changement. (Les populations de sangliers ont quadruplé en 20 ans!)

En moyenne, sur le territoire de SMF, il y a plus ou moins 150 sangliers tirés chaque année. C'est moins que sur les territoires voisins car il y a peu d'agriculture autour, donc moins de population de sangliers.

Qui peut tuer un grand cerf ? En général, ce sont des personnalités qui ont rendu des services.

Les chasseurs participent aux frais (environ 15 € par sortie puis suivant les animaux prélevés).

Désormais, la venaison revient au projet.

Il existe 2 types de pratique de nourrissage :

- Le nourrissage « supplétif », en hiver, pour le cerf afin de compléter le nourrissage (luzerne). Il est parfois pratiqué sur SMF à des fins de suivi scientifique comme le fléchage.
- Le nourrissage « dissuasif » du sanglier, pour limiter les dégâts sur les parcelles agricoles, (limité par une réglementation sur la surface mais pas sur la quantité). Il n'est pas pratiqué à SMF.

Retour des grands prédateurs

Est-ce que le retour de grands prédateurs pourrait avoir un impact sur la pratique de la chasse ou sur la gestion des populations de la grande faune ?

Thierry Petit pense que le lynx ne reviendra pas dans un futur proche et qu'il serait compliqué de le réintroduire en raison du braconnage.

Le retour du loup est perçu comme étant une bonne chose pour la nature mais il est porteur d'une symbolique forte qui peut effrayer les bergers etc.

De plus, il faudrait une grosse meute pour maintenir une population de cerfs (pour autant qu'ils mangent des animaux sauvages). Et le territoire est trop petit pour ça.

Lien entre populations de sangliers et changements climatiques

Ce lien est difficile à établir car d'un côté, lorsqu'il fait plus doux, les sangliers ont plus de portées mais leur prolifération dépend également des petits fruits dont ils se nourrissent. Cela peut donc être très variable d'une année à l'autre.

La prolifération du sanglier est avant tout le résultat de la gestion pour la chasse. En effet, on veut le maintenir pour garantir le fonds de commerce de la chasse.

Présentation des armes

Thierry Petit nous montre les types de munitions ainsi que les armes utilisées dans le cadre de la chasse (fusil de chasse et carabine) Les règles d'utilisation sont également présentées.

Études menées

De nombreuses études ont été menées et permettent de bien connaître le territoire. Les études sont commanditées par le DEMNA (en concertation avec le DNF). Avec les coûts engendrés par la gestion de la PPA, le budget alloué au suivi du gibier a diminué.

Ces études permettent de connaître l'évolution de l'espèce.

Le suivi se réalise notamment par le procédé de Capture-Marquage-Recapture (CMR).

Le suivi par collier a notamment permis de connaître les déplacements des animaux. Par exemple, la veille des chasses certains animaux se déplacent en dehors des zones de chasse.



Visite de la forêt de Saint-Michel Freyr : Guidance par Philippe Möes (29/02/2020)

Note de synthèse rédigée par l'équipe Trial et l'équipe Nassonia.



Introduction

La balade a commencé par une introduction de Philippe sur le contexte général de la forêt de Saint-Michel Freyr et du projet Nassonia. Il y a rappelé les différents aspects du projet ainsi que le contexte particulier des Chasses de la Couronne.

Durant la balade plusieurs exemples pratiques ont permis de mettre en avant certaines particularités de la forêt.

Aire de Bilaude

Le premier arrêt a été l'aire de Bilaude. Philippe Möes y a expliqué l'historique de cette aire de vision, son utilité dans

l'observation de la grande faune ainsi que les différents chantiers passés et futurs qui ont permis et vont permettre d'ouvrir le panorama pour les visiteurs. Il a abordé également le grand intérêt du public pour ce genre d'infrastructure, mais également l'importance de la finesse avec laquelle une série de critères doivent être respectés -en termes de création puis d'aménagement et d'entretien- pour une efficacité optimale.

Clôtures de régénération à érables

Nous nous sommes ensuite arrêté proche d'une clôture dans laquelle, nous explique Philippe Möes, de jeunes

érables ont été régénérés naturellement. Cette clôture empêche les ongulés de rentrer dans le peuplement et permet à des essences plus attractives pour la grande faune de se développer.

Philippe Möes y explique l'intérêt de garantir la diversité en essences dans la forêt, afin de garantir la résilience de celle-ci dans les années futures. Mais aussi la possibilité de profiter de cette régénération pour mettre en place une sylviculture de qualité qui permettra à terme d'obtenir, sur base de parents remarquables, des billes qui pourront être valorisées sur le parc à grume.

a. Clôtures à sangliers

Plus loin un autre type de clôture a été mis en avant. Il s'agit d'une clôture cette fois plus basse (1m20) qui laisse les cervidés y rentrer mais qui empêche les sangliers de venir y manger faines

et les glands. Cette clôture a pour objectif de montrer l'impact du sanglier sur la régénération naturelle, lequel ne se résume pas du tout à la consommation de fruits forestiers. En effet, les sangliers sectionnent les jeunes arbres au niveau du collet, sans consommer ni tige ni racine puis les abandonnent sur place, laissant progressivement derrière eux des zones parfois presque totalement dénuées de régénération feuillue. Par un autre exemple, Philippe Möes nous a également expliqué l'impact potentiel du chevreuil, lui aussi sous estimé. C'est l'impact cumulé des 3 espèces qui doit être pris en compte et non uniquement celui du cerf.

Une discussion sur la réintroduction possible de grands prédateurs comme le loup et le lynx y a été abordée, en émettant de très grosses différences entre ces deux espèces et cas.



Pessière scolytées

Nous nous sommes également arrêtés à proximité d'espaces touchés par les scolytes. Ces insectes pondent dans l'écorce et viennent rapidement à bout de l'arbre. L'évacuation des individus atteints ou l'écorçage de ceux difficiles d'accès est alors une priorité.

Philippe Möes a expliqué également la problématique du dépérissement et du scolyte du hêtre, au mécanisme bien différent et pour lesquels les études scientifiques ont démontré à l'inverse que l'évacuation des arbres concernés n'était pas nécessaire.

Plantation de mélèzes sur semis acquis de bouleaux pubescents

Un peu plus loin, nous nous sommes arrêtés devant une parcelle présentant un mélange de mélèzes et de bouleaux âgés d'une dizaine d'années, entourés

d'un cordon feuillu diversifié. Philippe Möes nous a expliqué que cette parcelle, après mise à blanc de gros épicéas, a fait l'objet d'un andainage des rémanents, puis d'un semis manuel de bouleaux, puis de la pose d'une clôture et enfin de la plantation des mélèzes, après le semis des bouleaux. La réintroduction de ce feuillu, aujourd'hui disparu des peuplements sylvicoles de Saint-Michel Freyr suite à son éradication due conjointement aux anciennes pratiques sylvicoles et cynégétiques, est essentielle. Dans ce peuplement par exemple, les bouleaux jouent un rôle positif sur la fertilité de la station, la rapidité de croissance des résineux, leur conformation et rectitude, tout en offrant nourriture et refuge à une faune sauvage diversifiée et apportant une série d'autres avantages. Pour limiter leur concurrence sur les résineux, il a suffi de briser les têtes des bouleaux gênant celles des mélèzes, sans jamais pratiquer



de dégagements massifs, lesquels sont pour Philippe Möes une hérésie à la fois économique, écologique et cynégétique.

b. Tour de Priesse

Nous avons fait un arrêt autour des tourbières ayant fait l'objet du projet LIFE. Un nouvel espace de vision nous était présenté, la tour de Priesse, ainsi que l'enjeu d'un équilibre entre maintien du paysage et d'espaces de quiétude, ce qui passe notamment par des barrières visuelles entre les animaux et les promeneurs.



c. Étang aux tritons

Nous avons terminé notre visite par un arrêt autour d'un étang apprécié des tritons palmés. Ce fut l'occasion d'aborder le sujet sensible du raton laveur dont la gestion s'avère problématique tant sur le plan technique que sur le plan éthique, la connaissance des impacts négatifs de cet animal sur l'écosystème forestier n'étant pas encore intégré par tous.




Éventuellement

Philippe Moës a plusieurs fois souhaité soulever des « points d'attention » pour les citoyens, afin qu'ils posent leur regard sur des questions sensibles de la gestion forestière :

- Tout d'abord, lors de la présentation du parc à grumes, Philippe Moës a soulevé la question de l'état de santé général de la forêt wallonne. Il a amorcé une réflexion sur le bon sens de l'exploitation d'arbres en pleine santé quand d'autres, potentiellement exploitables aussi, participent à la fatigue générale du milieu.
- Plus tard, il a rappelé l'importance de la qualité de la production. Le rapport prix/volume étant dépendant de la qualité du bois, il s'agit d'un facteur qu'il serait utile de valoriser.
- Enfin, il a attiré l'attention sur le paramètre de la quiétude qui affecte les comportements animaliers. 80% de la forêt étant à moins de 200m des chemins, les espaces de paix sont limités. Il pourrait donc s'avérer utile de garder cette réalité à l'esprit à l'heure des propositions du Master Plan.





À l'été 2019, 34 citoyens bénévoles ont été recrutés avec pour mission de constituer un collectif citoyen qui contribuerait à la co-construction du Master Plan (2020-2040) pour le projet de gestion différenciée de la forêt de Saint-Michel Freyr. Cinq journées citoyennes ont été organisées pour permettre au collectif de définir des propositions concrètes sur quatre thématiques liées à la forêt : la naturalité, l'accueil du public, l'économie du projet et la future Agora des citoyens et des acteurs du territoire (propriétaires, gestionnaires, associations, etc). Des représentants du collectif ont ensuite été désignés pour défendre ces propositions auprès de ces acteurs locaux et régionaux, pour qu'elles soient véritablement prises en compte sur le terrain. Le but de cette expérience de participation citoyenne, qui fût une grande première en Belgique, était de créer un espace de collaboration entre scientifiques et citoyens pour la co-construction de connaissances innovantes pour penser la forêt de demain. Les résultats produits au cours de cette expérience inédite sont rassemblés dans le présent rapport.

